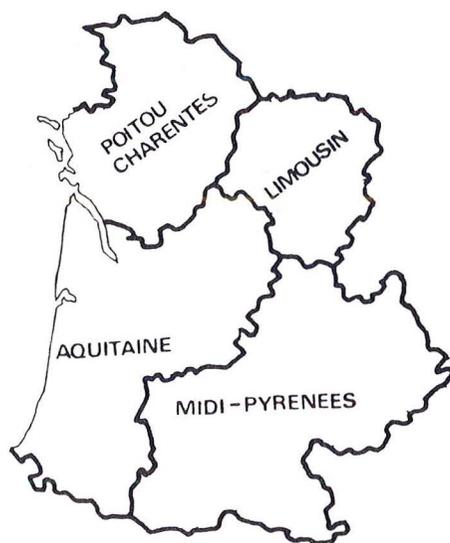


# AQVITANIA

TOME 11  
1993

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE  
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

---

## SOMMAIRE

---

Jean-Michel BEAUSOLEIL, Frédéric MILOR et Dominique VUAILLAT, <i>Le tumulus de Lascaux Saint-Cyr (Haute-Vienne)</i> .....	5
José GOMEZ DE SOTO, T. LEJARS et L. LASSARADE, <i>Le mobilier métallique laténien de l'enclos D de Font-Barbot à Pons (Charente-Maritime).</i> <i>Remarques sur les tombes de guerriers de l'époque de La Tène dans le Centre-Ouest de la France</i> .....	23
Richard BOUDET et Jean-François GARNIER, <i>Des lingots de cuivre antiques en Garonne à Golfech (Tarn-et-Garonne)</i> .....	37
Jean-Pierre LOUSTAUD, Alix BARBET, Florence MONIER, <i>Les peintures murales de la Maison des Nones de Mars à Limoges</i> .....	63
Dominique SIMON-HIERNARD, <i>Un type peu connu d'oenoché en verre du Nord-Ouest de l'Aquitaine romaine</i> .....	113
Guy LINTZ et Jean SOULIER, <i>Sépulture gallo-romaine des Chaux-de-Coudert, Commune de Saint-Martial-de-Gimel</i> .....	135
Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, Jean-François BUISSON, Patrice COURTAUD, Anne HOCHULI-GYSEL, <i>La sépulture féminine de Pougny, hameau de la Grande Gémairie, commune de Nanteuil-en-Vallée (16)</i> .....	147
Jean CABANOT avec la collaboration de Christine COSTEDOAT, <i>Recherches sur l'origine du marbre blanc utilisé pour les chapiteaux et les sarcophages de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age conservés dans la région Aquitaine</i> .....	189

---

## NOTES ET DOCUMENTS

---

Philippe GRUAT, <i>A propos de deux marques consulaires peintes sur amphores vinaires italiques de type Dressel 1 trouvées à Rodez (Aveyron)</i> .....	235
Fanette LAUBENHEIMER, Julio MARTÍNEZ-MAGANTO, Jean-Louis HILLAIRET, <i>Inscription sur une amphore à Thon de Bétique, Saintes, Charente-Maritime</i> .....	243
Milagros NAVARRO CABALLERO, <i>Les comptes de Siluinus : un graffite trouvé à Saintes</i> .....	255
Isabelle BERTRAND, <i>Plaquette en os gallo-romaine à décor mythologique (Rue des Écossais, Poitiers, 1986)</i> .....	263

Brigitte Boissavit-Camus<sup>\*</sup>, Jean-François Buisson<sup>\*\*</sup>, Patrice Courtaud<sup>\*\*\*</sup>  
et Anne Hochuli-Gysel<sup>\*\*\*\*</sup>

## La sépulture féminine de Pogné, hameau de la Grande Gémairie, commune de Nanteuil-en-Vallée (16)

### Résumé

La découverte fortuite d'une sépulture de l'époque gallo-romaine, au sud du Poitou, a été l'occasion d'examiner certaines pratiques funéraires dans un contexte rural de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. La défunte, décédée entre 15 et 18 ans, a été inhumée dans un sarcophage de calcaire orienté à l'est. Probablement vêtue, elle était entourée d'un dépôt funéraire, constitué de poteries et de verreries. Si certaines pièces de verre importées — en particulier de la région de Cologne — évoquent un certain luxe, l'ensemble du mobilier n'a cependant rien d'exceptionnel. Cette tombe rurale peut toutefois être comparée à quelques riches inhumations du Haut-Empire, connues dans cette partie du Centre-Ouest et qui se signalent par la présence d'un sujet souvent immature ou féminin accompagné d'un mobilier abondant ou remarquable, notamment en verre, ou d'une architecture de qualité.

### Summary

The survey of a roman tomb had permitted to look for burial customs in a rural context, dated by the grave-goods from the first half of the III century. The feminine subject, 15 to 18 years old, had been buried, probably dressed, in a sarcophagus orientated towards the East. Pottery and glasswares were associated to the dead women. Some pieces were imported, in particular from the area of Cologne, but the whole wasn't exceptional. It is yet to compare with some others rich roman inhumations, founded in this area of Western Gaul, which have given young or feminine subjects associated with remarkable architecture or grave-goods, specially glasswares.

---

\* Service Régional de l'Archéologie Poitou-Charentes.  
\*\* Collaborateur de l'UPR 403 du CNRS.

\*\*\* MC-URA 376 CNRS - Laboratoire d'Anthropologie Université de Bordeaux I.  
\*\*\*\* Conservateur du Musée et du Site d'Avenches.

Cette publication comprend deux séries d'études. D'abord, sous les signatures de Brigitte Boissavit-Camus et de Patrice Courtaud, la présentation de la fouille d'une sépulture, avec l'analyse anthropologique du squelette découvert, celle de l'emplacement et de la signification du mobilier, l'apport de l'ensemble à l'archéologie funéraire

gallo-romaine dans le Centre-Ouest de la France ; les objets sont ici identifiés par leur numéro d'inventaire. Suivent les études du mobilier : statuettes (Brigitte Boissavit-Camus), verreries (Anne Hochuli-Gysel), céramiques (Jean-François Buisson) ; les objets ont ici un numéro de catalogue à la suite duquel est rappelé leur numéro d'inventaire <sup>1</sup>.

## La sépulture <sup>2</sup>

À l'automne 1991, le Service Régional de l'Archéologie fut averti qu'un habitant du hameau de la Grande Gémairie, à Pogné dans la commune de Nanteuil-en-Vallée (Charente), avait découvert une tombe gallo-romaine en creusant les fondations de sa cuisine. Une intervention d'urgence a été menée conjointement par B. Boissavit-Camus et P. Courtaud. Les objets découverts et le sarcophage sont exposés dans le musée municipal de Nanteuil-en-Vallée.

Le propriétaire du terrain avait préalablement détourné le sarcophage et prélevé le mobilier déposé de part et d'autre de celui-ci. C'est l'une des raisons de la dégradation d'une partie du mobilier (*inv.* 80 à 88). Par ailleurs, cette action a aussi occasionné la perte de certaines données archéologiques. L'inventeur avait distingué les objets découverts au nord et au sud de la cuve et avait pris soin de laisser l'intérieur du sarcophage tel quel.

La tombe se situe aux abords de la falaise qui surplombe le ruisseau de l'Argentor. En l'absence d'indices

archéologiques, la découverte ponctuelle de cette sépulture, apparemment isolée, n'a pu être rattachée à son contexte originel, habitat ou nécropole. Même si elle n'a pas fait l'objet d'une étude poussée, l'occupation antique n'est pas absente de cette région, peu éloignée de la vallée de la Charente <sup>3</sup>. À l'époque antique, le site relève de la cité de Poitiers.

Un sarcophage rectangulaire, orienté ouest-est, a été installé dans une large fosse de 1,60 m sur 3,20 m de longueur (fig. 2). L'inventeur qui a vidé la fosse, en a en fait suivi les limites. Elle avait été comblée par un blocage de pierres après le dépôt de l'ensemble du mobilier et la fermeture du couvercle, si bien que ce dernier ne devait pas être visible. Sa face externe est usée par la circulation souterraine de l'eau. Celle-ci est aussi probablement à l'origine du sédiment argileux découvert dans le sarcophage. En effet, outre la condensation argileuse encore visible lors de la découverte, les feuillures du sarcophage étaient emplies de limon argileux. La cuve n'est que faiblement colmatée puisque le sédiment laisse apparaître la partie supérieure du crâne. Aucun indice ne permet supposer l'existence d'une signalisation de la tombe en surface.

Cuve et couvercle ont été fabriqués l'un pour l'autre, probablement dans le même banc calcaire. Ils s'emboîtent parfaitement à l'aide des feuillures (fig. 1). La cuve, fendue en deux morceaux, mesure 2,15 m de long pour 0,73 m de large en moyenne en dimensions externes et

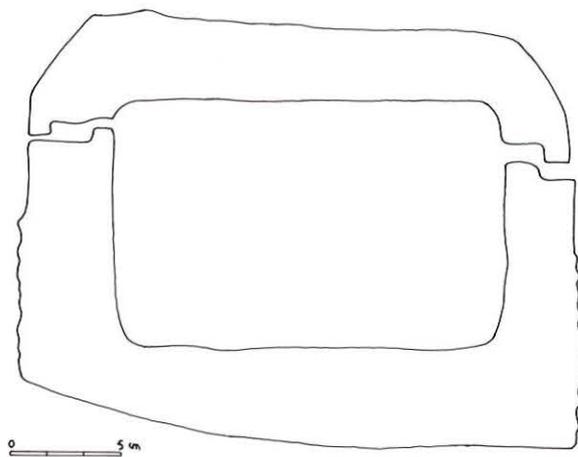


Fig. 1. — Coupe de la cuve du sarcophage. Relevé B. Boissavit-Camus.

1. Le dessin de la sépulture en place est de P. Courtaud et les photographies de terrain des auteurs. Les dessins du mobilier de M. Berbuto, archéologue contractuelle ; ceux de la statuette de F. Leconte, archéologue contractuel. Les photographies du mobilier de C. Vigneau, Musée de Poitiers.

2. Par Brigitte Boissavit-Camus et Patrice Courtaud.

3. J.-Ph. Baigl, C. Vernou 1991, p.23.

J.-Fr. Buisson 1984, p.285-292.

D. Simon-Hiernard 1993, p. 307-312.

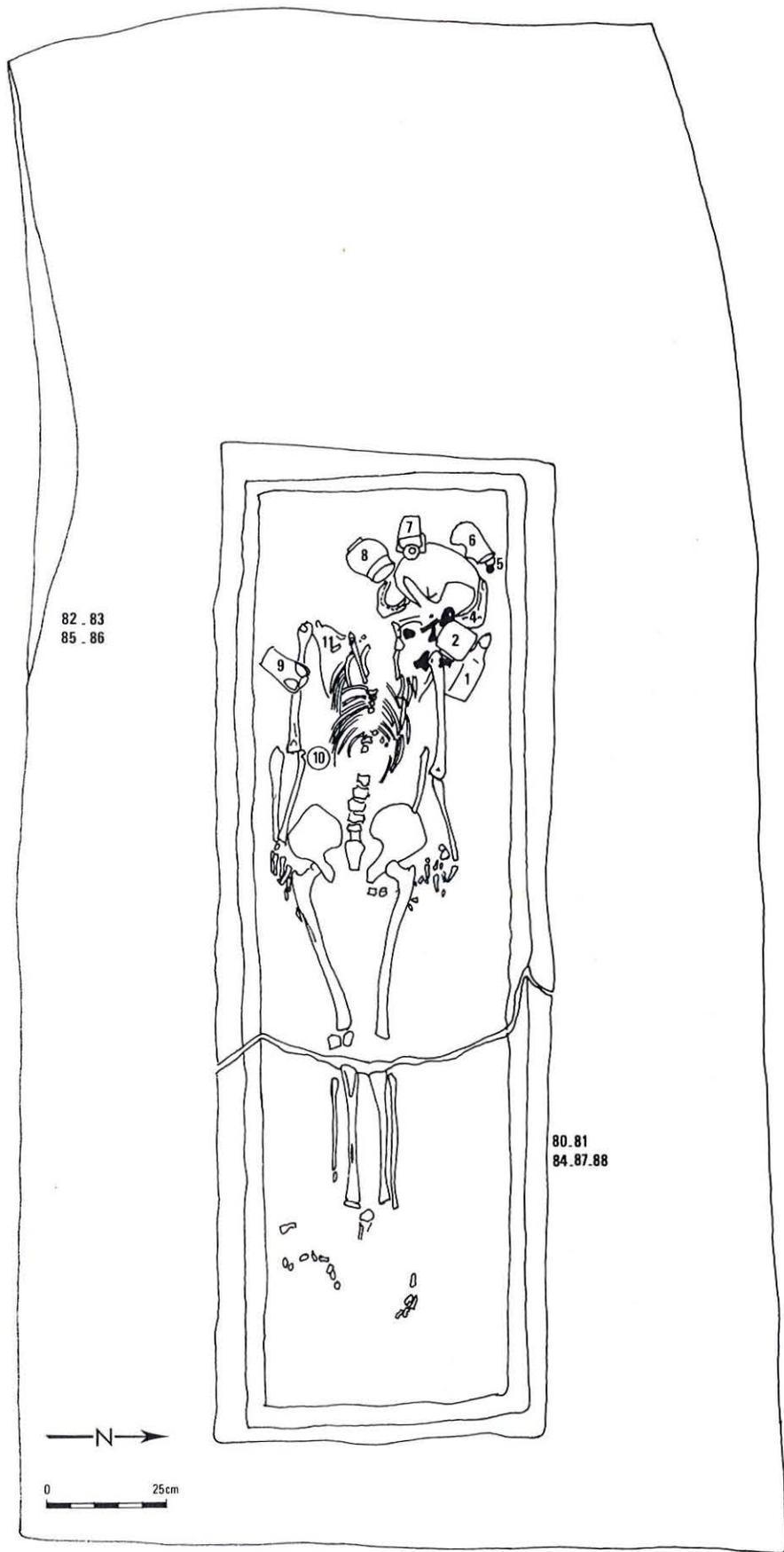


Fig. 2. — Sépulture de Pogné.  
Le sarcophage dans la fosse sépulcrale  
(les objets sont désignés par leur numéro  
d'inventaire).

1,93 m de long sur 0,46 m de large en moyenne en dimensions intérieures. L'épaisseur des parois, très régulière, varie de 11 à 12,5 cm. Le couvercle, fractionné lors de sa découverte en sept morceaux au moins, a une longueur restituable de 2,09 m sur 0,65 m de large aux extrémités et 0,71 m au milieu. La feuillure de la cuve mesure entre 3,5 cm de large au sud et 6 cm au nord

Seules les faces internes des deux éléments et la partie supérieure de l'extérieur de la cuve sont soigneusement taillées, le reste est simplement dégrossi. Une faille ancienne de la cuve existait (dès l'origine ?) sous les genoux du squelette.

## Les restes humains

### Étude anthropologique

Le sarcophage contient le squelette d'une adolescente. La détermination du sexe a été effectuée à partir des caractères présents sur l'os coxal<sup>4</sup>. L'ouverture de la grande échancrure sciatique se situe dans les variations féminines. L'appréciation de ce caractère sexuel secondaire est confirmée par la valeur de l'indice cotylo-sciatique<sup>5</sup> qui est de 134.

Le stade d'éruption dentaire<sup>6</sup> donne un âge de 15 ans plus ou moins 3 ans si l'on se réfère au développement des germes des M3 supérieures. Le degré de maturation du squelette déplace cette estimation à la fourchette supérieure de cette variation<sup>7</sup>. Les épiphyses proximales des os des avant-bras sont soudées, alors que les articulations distales sont encore libres. La tête fémorale gauche, à l'inverse de sa symétrique, est rattachée à la diaphyse. Compte tenu des variations liées à cette méthode, ce sujet est décédé entre 15 et 18 ans.

La stature a été estimée à partir des longueurs maximales (avec les épiphyses) de l'humérus et du radius droits. Il aurait été préférable d'utiliser les fémurs qui présentent une meilleure corrélation avec la stature mais leur extrémité

distale érodée ne permet pas une bonne estimation de leur longueur maximale. Les méthodes de Trotter et Gleser et Telkka<sup>8</sup> ont été utilisées ici. Avec la première méthode, on obtient respectivement 150 et 155 cm. Les formules de Telkka fournissent des résultats intermédiaires de 152 et 153 cm.

L'étude pathologique n'a révélé aucune séquelle osseuse susceptible d'expliquer les causes du décès ni aucun témoignage de traumatisme ou de maladie. L'examen de la denture a mis en évidence quelques lignes d'hypoplasies linéaires de l'émail<sup>9</sup> peu développées (Stade 3 de Brothwell<sup>10</sup>). Elles sont plus marquées sur la mandibule où elles sont respectivement le plus net sur les canines, les premières prémolaires et les premières molaires. Nous avons distingué 4 lignes d'hypoplasie sur la canine dont les hauteurs par rapport à la zone du collet placent ces stress entre 2, 5 ans et 4, 5 ans.

Les hypoplasies linéaires de l'émail dentaire font partie des indicateurs de stress non spécifiques. Cutress et Suckling<sup>11</sup> considèrent qu'une centaine de facteurs peuvent causer des hypoplasies de l'émail. Les déficiences nutritionnelles, certaines infections et des traumatismes périnataux sont considérés, par Crubézy<sup>12</sup>, comme les étiologies principales pour la population médiévale de Canac. Cependant, certains auteurs pensent que les hypoplasies constituent de bons indicateurs du niveau de nutrition<sup>13</sup>. Par ailleurs, il faut savoir que ces atteintes ne se manifestent pas avec la même fréquence sur toutes les dents, les canines inférieures sont les plus touchées pour la jeune enfance. Actuellement, la nature exacte de ces «stress» semble extrêmement compliquée comme l'ont souligné les récents travaux épidémiologiques<sup>14</sup>.

Une parodontopathie mineure se manifeste par un léger retrait de l'os alvéolaire. L'étiologie est multiple avec des facteurs liés à l'âge, au métabolisme et à l'alimentation<sup>15</sup>.

Excepté ces pathologies mineures, nous n'avons observé aucune perte ante-mortem, aucune carie et aucun dépôt de tartre, ce qui nous incite à conclure à une hygiène dentaire plutôt satisfaisante.

4. D. Ferembach *et al.* 1979, p. 7-45.  
J. Bruzek 1991, 431 p.

5. M.-R. Sauter, F. Privat 1955, 60-84.

6. D.-H. Ubelaker 1989, 172 p.

7. D. Ferembach *et al.* 1979, p. 7-45.

8. G. Olivier, 1960, 299 p.

9. A.-H. Goodman *et al.* 1980, p. 515-528.

10. D.-R. Brothwell 1981, 208 p.

11. T.-W. Cutress, G. W. Suckling 1982, p. 117-122.

12. E. Crubezy 1988, 417 p.

13. A.-H. Goodman *et al.* 1980, p. 515-528.

A.-H. Goodman, J.C. Rose 1991, p. 279-293.

14. K. Dobney, A.-H. Goodman 1991, p. 81-100.

15. J.-C. Kacquelers, M. Decombas 1979, 177p.

Un fragment de l'orbite gauche montre des traces d'une cribla orbitalia au stade 2<sup>16</sup> qui témoigne d'une anémie. Elle n'était pas trop sévère dans la mesure où elle est peu développée et où il n'existe pas d'autre localisation d'hyperostose poreuse sur la voûte crânienne.

Au chapitre des variations anatomiques, les premières molaires supérieures présentent un tubercule de Carabelli très marqué<sup>17</sup>. Les premières incisives supérieures ont une forme de pelle. La participation génétique à cette variation morphologique a été reconnue par certains auteurs<sup>18</sup>. Toutefois, si l'influence du génome est aujourd'hui reconnue<sup>19</sup>, sa régulation par les facteurs environnementaux n'est pas encore clairement élucidée<sup>20</sup>.

La présence de deux statuettes de déesses-mères allaitant un enfant pourrait être un indice archéologique séduisant pour émettre l'hypothèse d'un décès lié à la maternité où les cas de déficience en fer sont fréquents, mais ces arguments sont insuffisants. Ici, à la différence de la tombe de Bessines, nul fragment d'ossements de nouveau-né n'a été découvert<sup>21</sup>.

### Position du squelette et du mobilier funéraire (fig. 2)

Le squelette repose en décubitus dorsal, tête à l'ouest avec les membres en extension. Il est déporté vers l'extrémité occidentale de la cuve et il est légèrement décentré par rapport à l'axe médian du sarcophage. Dans les 10 cm, séparant le crâne de la paroi du sarcophage, se trouvent quelques objets.

Il s'agit d'une sépulture primaire où le cadavre s'est décomposé en espace libre comme en témoignent l'ouverture des os coxaux et la dislocation de certains éléments des extrémités<sup>22</sup>. C'est-à-dire que le colmatage de la cuve est survenu après la décomposition. La plupart des autres connexions sont en place.

Le crâne apparaît par sa face latérale droite et un peu inférieure avec la face tournée vers le nord-est. Il n'est plus en contact articulaire avec l'atlas et il fait un angle de 90°

avec la mandibule, visible par sa face supéro-antérieure. Il a subi, au cours de la décomposition, une rotation vers le nord. L'atlas, vu par sa face antérieure et légèrement latérale gauche, est toujours en contact avec l'axe en face antéro-supérieure. La partie supérieure du thorax et les vertèbres cervicales inférieures disloquées présentent globalement une flexion vers la gauche. L'épaule droite est ainsi plus haute que sa symétrique. Les deux clavicules tendent à être parallèles à l'axe du corps. En revanche, les deux os coxaux sont alignés au même niveau.

Le crâne occupe donc une position secondaire. Son emplacement d'origine peut être restitué d'après celui de la mandibule, dont le grand axe est dans le prolongement de celui de la partie supérieure du thorax et du rachis cervical. Si elle a subi un déplacement, il se limite à une chute vers le bas lors de la disparition des structures de contention de l'articulation temporo-mandibulaire. A l'origine, le crâne devait donc apparaître en vue supéro-antérieure avec la face regardant au sud-est. Il reposait donc principalement sur sa face postérieure et sa chute a entraîné la dislocation des vertèbres cervicales.

La disposition des clavicules indique qu'une constriction s'est exercée au niveau des épaules résultant d'un resserrement dans un tissu ou un vêtement ou bien d'une surélévation du crâne. Le fond du sarcophage étant plat, on peut écarter un effet de «profil en gouttière» de la tombe<sup>23</sup>. L'hypothèse d'une structure qui surélevait le crâne semble confirmée par la position des clavicules et la dislocation des vertèbres cervicales, notamment celles du rang inférieur. La rotation du crâne sous l'effet de la pesanteur, c'est-à-dire sans chute dans un volume laissé libre par la disparition d'une structure quelconque, n'entraîne pas de perturbation rachidienne aussi importante. Ces observations permettent donc d'envisager l'existence d'une structure périssable qui surélevait la tête, probablement un coussin plutôt qu'un coffret. Non seulement aucun élément de ferrure n'a été retrouvé, mais les objets étaient répartis sur le pourtour du crâne et non en dessous. Si ce «coussin» n'était signalé par aucun changement de couleur dans le sédiment, l'étude de la position des huit objets trouvés autour du crâne semble en confirmer l'existence.

16. P. Stuart-Macadam 1991, p. 101-114.

17. A. Lautrou 1986, 264 p.

C.-G. Turner *et al.* 1991, p. 13-31.

18. R. Blanco, R. Chakraborty 1976, p. 233-236.

J.-A. Soafer *et al.* 1972, p. 357-366.

19. G.-R. Scott, C.-G. Turner 1988, p. 99-126.

20. C. Berry 1976, p. 257-268.

21. P.-H. Mitard 1977, p. 206.

22. H. Duday, P. Sellier P. 1990, p. 12-14.

23. H. Duday *et al.* 1990, p. 29-50.

Lors de leur découverte, ces objets n'étaient plus dans leur position originelle. Les récipients *inv.* n° 5, 6, 7 et 8, intacts, viennent s'appuyer contre le crâne. On note un trou dans l'une des dépressions du gobelet *inv.* n° 6, mais le verre est ici très mince. Le bol en céramique *inv.* n° 8 présente également, dans sa panse, un petit trou difficile à attribuer à une chute. Il paraît plutôt être le résultat d'une perforation (brisure en auréole). Le noyau de la pâte, ainsi mis à nu, s'est peut-être érodé progressivement sous l'action de l'eau qui a circulé dans le sarcophage, provoquant un élargissement de la cassure préexistante. L'aryballe, à moitié recouvert par le gobelet à dépressions, a suivi le mouvement de ce dernier, sans que l'un ou l'autre subisse de dommage. L'une des anses de l'aryballe manquait déjà lorsqu'il fut déposé. Le bol en verre *inv.* n° 2 s'est, lui, affaissé en sens inverse, mais l'ouverture toujours en direction du crâne. La cruche *inv.* n° 3, coincée entre ce bol et la mandibule, s'est écrasée sur elle-même. C'est le seul objet véritablement cassé dans le sarcophage. Les statuette ne portent pas non plus de traces de choc. La statuette *inv.* n° 1 apparaît sur son côté gauche et la *inv.* n° 4 repose sur sa face postéro-latérale droite. Il est difficile de préciser leur position initiale. Elles pouvaient reposer horizontalement, mais il est possible qu'elles aient été disposées verticalement et que les mouvements du crâne et du bol *inv.* n° 2 qui vient les recouvrir, aient contribué à leur chute.

Tout porte donc à croire que les objets *inv.* n° 5, 6, 7, 8, 2 et 3 étaient appuyés, dans une position verticale, sans doute contre un coussin dont la disparition a entraîné et le basculement du crâne et leur affaissement. Le bol *inv.* n° 2 reposait au creux de l'épaule de la défunte, alors que la cruche *inv.* n° 3 venait vraisemblablement au contact du cou et de l'épaule. Ils se sont effondrés simultanément à la rotation du crâne, en perturbant les statuettes.

La répartition des éclats de la cruche *inv.* n° 3 se limite à la région de l'épaule gauche où certains débris se situent sur l'épiphyse proximale de l'humérus et sous le crâne, alors que le bol *inv.* n° 2 ne contient aucun éclat. La partie la plus fragmentée de la cruche est celle qui est la plus éloignée du crâne, c'est-à-dire la panse, partie la plus fragile de l'objet. Le remplissage du sarcophage ne contenait aucun élément grossier, à ce niveau. Nous pouvons donc exclure l'éventualité de la cruche brisée par la chute d'un fragment du couvercle.

Cet objet reposait à l'origine à la gauche du crâne dont la position initiale correspond à celle de la mandibule (cf. *supra*). Lors de la disparition des structures de contention articulaire, le crâne a subi une rotation pour venir reposer sur sa face latérale gauche. Nous supposons que ce mouvement a entraîné la fracture de la cruche *inv.* n° 3, alors presque au contact de la face (non conservée), et la chute du bol *inv.* n° 2. Il faut alors envisager que les mouvements ayant touché la partie supérieure du squelette, en relation avec la disparition du coussin funéraire, se soient produits brutalement, du moins suffisamment pour casser la cruche. Nous n'avons pas d'exemple similaire à citer, mais en revanche, nous avons observé à maintes reprises que la chute du crâne dans un espace laissé libre par la disparition d'une structure en matière périssable de type «coussin funéraire» devait être un phénomène brutal compte tenu de la dispersion des vertèbres cervicales supérieures.

Nous pouvons également supposer que la cruche a été brisée intentionnellement avant la rotation du crâne, au moment de son dépôt. En ce cas, pourquoi avoir épargné les autres pièces de verre et en particulier l'autre cruche de valeur similaire ?

En résumé, la question est de savoir si le mouvement du crâne a été un phénomène suffisamment violent pour briser la cruche *inv.* n° 3. Si nous sommes tentés de répondre par l'affirmative, nous manquons toutefois de référence d'ordre taphonomique pour étayer cette proposition. L'hypothèse minimale voudrait que la cruche ait été cassée lors de son dépôt et peut-être brisée par la chute du crâne.

Les vertèbres thoraciques et lombaires, dont seuls les arcs postérieurs subsistent, sont en connexion et apparaissent par leur face antérieure. Les côtes, affaissées, délimitent un volume thoracique restreint ce qui suppose qu'à ce niveau le cadavre était enveloppé dans une structure contraignante, ayant limité en largeur l'affaissement des côtes.

Les deux scapulas reposent à plat sur leur face postérieure. L'humérus gauche, légèrement disloqué de la scapula, apparaît par sa face antérieure. Au niveau de l'avant-bras, l'ulna, visible par sa face antérieure, est en connexion au niveau du coude et en légère abduction alors que le radius, disloqué, croise à l'intérieur l'extrémité distale de l'humérus sur 6 cm. Sa position d'origine est restituée par son extrémité inférieure non soudée qui a été

retrouvée près de celle de l'ulna. Initialement, l'extrémité distale de l'avant-bras et la main, en pronation, reposaient donc à l'extérieur du coxal gauche. Sa mise à plat semble être la cause de la perturbation du radius, survenue alors que le cartilage de conjugaison qui l'unissait à son point épiphysaire distal, avait disparu.

L'humérus droit, vu par sa face antéro-latérale, est en relation articulaire avec la scapula. L'ulna est visible par sa face latérale et le radius repose sur sa face antéro-médiale. La perte de sa relation anatomique avec l'humérus peut s'expliquer par l'affaissement de la bouteille *inv.* n° 9, de section rectangulaire sur la diaphyse humérale. Les connexions de la main, en pronation, sont mieux conservées que du côté symétrique.

Les os coxaux ont subi une ouverture complète tout en conservant leur contact articulaire avec les fémurs qui reposent sur leur face postérieure. Les membres inférieurs sont en extension complète. Les épiphyses au niveau des genoux sont complètement ou partiellement détruites. Cette décomposition peut être mise en relation avec l'activité biologique qui s'est produite dans le sédiment de la faille de la cuve. Le sarcophage était ou s'est probablement fissuré au moment de sa dépose. Nous ne pouvons pas expliquer l'état de conservation par un mouvement du terrain après la décomposition du cadavre, les longueurs maximales des fémurs et des tibias sont tout-à-fait compatibles sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir la largeur de la cassure. Cette interprétation doit toutefois être pondérée par les estimations liées aux longueurs des os et par le faible développement de la fissure, 2, 5 cm de large maximum.

L'effet de constriction constaté au niveau du thorax ne se remarque ni sur les membres supérieurs, ni sur le bassin, ni sur les membres inférieurs. Il est donc possible que la défunte ait été inhumée dans un costume serré simplement au niveau du thorax. Par contre, cette constriction ne s'observe pas sur les scapulas qui devaient être également comprimées. Il faut donc envisager que dans un premier temps, les côtes se soient affaissées à l'intérieur du volume maintenu par cet élément vestimentaire. Puis, dans un second temps, après sa décomposition, les scapulas se soient mises à plat pour venir reposer sur leur face postérieure alors que les articulations scapulo-humérales étaient encore maintenues par des structures ligamentaires (et/ou musculaires). Ces phénomènes n'ont pu se produire

qu'avant le colmatage du sarcophage. L'existence de vêtement a été mise en évidence dans d'autres inhumations, notamment dans les sarcophages de plomb de Lozay où des fragments d'étoffe brune et violacée ont été retrouvés. Trois sortes de tissus avaient été identifiés : deux sortes de lin et de la laine <sup>24</sup>.

Les pieds sont très mal conservés, puisqu'il ne reste que quelques fragments de diaphyses et un cunéiforme. A l'exception d'un phénomène très localisé (gouttière), nous ne voyons aucune explication à cette mauvaise conservation, les éléments des mains étant en revanche en bien meilleur état. A proximité, des clous de chaussures étaient répartis en deux groupes, à 15 cm de la cheville gauche et à 10-12 cm de la cheville droite. On peut donc penser que des chaussures avaient été posées à côté des pieds. Un collier, constitué de 30 perles de verre circulaires, d'une perle cubique et d'une perle longue complétait la parure. Il a été retrouvé dispersé dans la région du cou et des épaules. Un collier de perles est également signalé dans la sépulture du Clousi <sup>25</sup> à Saintes et celle de Bessines contenait quelques perles au niveau du cou dont la forme évoque les pendeloques suspendues à une armature métallique, pendentifs ou boucles d'oreilles <sup>26</sup>.

## Le mobilier du tombeau

L'inhumation de la jeune femme a été accompagnée d'un dépôt de 19 objets, répartis dans et hors du sarcophage. Huit des dix objets déposés dans la cuve sont situés autour du crâne. Si l'on admet l'existence d'un coussin et que l'on restitue la position originelle de la tête telle que nous l'avons précédemment proposé, on observe que :

- quatre objets (les deux statuettes, le bol *inv.* n° 2 et la cruche *inv.* n° 3) ont été placés à gauche de la tête.

- l'aryballe (*inv.* n° 5) et le bol (*inv.* n° 8) se situent à la partie supérieure du crâne.

- la bouteille à section rectangulaire (*inv.* n° 7) et le gobelet (*inv.* n° 6) s'appuient contre la partie droite du crâne.

Les deux autres objets ont été déposés de part et d'autre du bras droit. La bouteille *inv.* n° 9 s'appuie contre l'extérieur du bras et la cruche *inv.* n° 10 repose entre le coude et l'hémithorax droit, l'ouverture inclinée vers le corps (fig. 2).

24. Gendron dans R. Chenuaud *et al.* 1980, p. 52

25. H. Chew 1988, p. 54.

26. P.-H. Mitard 1977, p. 206 et 223.

Auprès du squelette ont été déposés :

- de la vaisselle de table, constituée de quatre pièces pour le service des liquides (cruches *inv.* n° 3, *inv.* n° 10, bol *inv.* n° 2, gobelet *inv.* n° 6).

- des emballages de produits de toilette (bouteilles à section rectangulaire *inv.* n° 7, *inv.* n° 9, aryballe *inv.* n° 5). Ce dernier présente des traces d'usage (bord ébréché, anse manquante) et pourrait avoir été un objet personnel de la défunte.

Un seul bol en céramique est joint à ce premier dépôt. Ils s'apparentent à un type fréquemment rencontré en contexte funéraire, mais non exclusivement. La perforation, déjà mentionnée, pourrait correspondre aux perforations volontaires signalées dans d'autres régions (Bretagne, Limousin), mais les conditions d'intervention en urgence ne permettent pas d'en être certain. On remarque simplement l'absence de clou à proximité. Les esquilles, trouvées à côté, sont en nombre insuffisant pour reconstituer les éclats manquants et proviennent plutôt d'une érosion de la cassure. Le faciès circulaire du trou n'évoque pas les brisures occasionnées par une chute ou un choc et l'objet ne montre pas de trace d'usage. Le dépôt est complété par deux statuettes de déesses-mères, allaitant un enfant. On signalera qu'une autre statuette de déesse-mère a été retrouvée dans la tombe du cimetière du Clousi à Saintes<sup>27</sup>. Si le lien avec la fécondité apparaît évident, il est par contre plus délicat d'affirmer un lien avec la maternité, même si le sujet est une jeune femme. On ne peut non plus complètement écarter cette hypothèse qui demande à être approfondie. La carte de répartition des statuettes de l'Allier par MM. Rérolle, Tilhard et Vernou montre que ces productions sont présentes dans les cités de Poitiers et de Saintes et en Angoumois<sup>28</sup>.

A l'extérieur du sarcophage, le dépôt de mobilier (neuf objets) ne concerne que la vaisselle de cuisine et de table. A l'inverse de l'intérieur du sarcophage, les céramiques, au nombre de sept, sont majoritaires pour seulement deux verreries (coupe *inv.* n° 87 et coupelle *inv.* n° 88). Dans la vaisselle de table, on distingue des pièces pour servir à boire, pour manger et pour présenter les aliments. La vaisselle culinaire comprend des pièces pour la cuisson ou ayant pu servir à la cuisson des aliments (gobelet *inv.* n° 80, tripode *inv.* n° 8) et des pièces destinées à la préparation (coupe) ou à la présentation des aliments. Ces

objets sont répartis en deux dépôts, au sud et au nord du sarcophage, sans qu'il ressorte une distribution spéciale (manger d'un côté et boire de l'autre ou bien vaisselle de table d'un côté et vaisselle de cuisine de l'autre). Ils évoquent le repas funéraire et la vie quotidienne. La plupart des céramiques présente des traces d'usage : elles ont donc pu être utilisées du vivant de la défunte, ce qui dénote un délai entre leur temps de fabrication et leur dépôt dans la tombe. Aucun os de faune n'a été retrouvé, mais le sarcophage ayant été détourné avant l'intervention archéologique, on ne peut en exclure complètement la présence. Plus qu'un bris intentionnel, c'est aussi probablement cet enlèvement des terres qui est à l'origine des cassures fraîches observées sur les pièces trouvées hors de la cuve.

Si l'on remarque qu'à l'instar d'autres inhumations du Centre-Ouest<sup>29</sup>, certaines pièces sont déposées en double, c'est loin d'être systématique. Le nombre des éléments, tous matériaux confondus, varient de 1 à 3 : trois cruches de table dont deux objets d'origine colonaise, quatre gobelets ou bol dont un peut-être funéraire, un culinaire et deux à boire, trois coupelles pour le service de table dont une en sigillée, a aussi pu servir de couvercle, deux statuettes de déesses-mères, deux bouteilles à section rectangulaire, une assiette, une grande coupe, ayant peut-être servi de mortier, un tripode, une grande coupe de présentation des aliments et un aryballe. En fait, en l'état actuel de la documentation, pour attribuer une signification particulière à cette éventuelle pratique funéraire locale des doublons, d'autres découvertes et une étude approfondie des anciennes seraient nécessaires.

Le cadavre d'une adolescente ou d'une jeune femme, simplement paré d'un collier et probablement vêtu, a été déposé dans un sarcophage rectangulaire, avec des chaussures déposées vraisemblablement à côté des pieds. Il repose sur le dos, en position entièrement allongée, la tête s'appuyant, sans doute, sur un coussin. Les membres supérieurs sont étendus le long du corps avec les mains à l'extérieur des cuisses. Il s'agit d'une adolescente ou d'une jeune femme, selon que l'on considère le point de vue biologique ou sociologique. Un dépôt, composé d'objets cultuels ou funéraires (statuettes, bol ?), de toilette (emballages de produits) et de vaisselle de table a été disposé principalement autour de la tête. Deux autres dépôts, situés à l'extérieur de la cuve, évoquent la vie

27. H. Chew 1988, p. 42.

28. M. Rérolle *et al.* 1993, p. 165-169.

29. C. Gendron 1974, p. 37-45.  
D. Simon-Hiarnard 1993, p. 310.

quotidienne et le repas funéraire. La tombe paraît isolée. La datation de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, fournie par le mobilier, confirme l'existence de la pratique de l'orientation ouest-est en milieu rural à cette époque. Si quelques pièces importées évoquent un certain luxe, on constate que d'autres sont déjà usagées.

## Comparaisons régionales

Cette tombe semble donc faire partie des riches inhumations du Haut-Empire, dans le Centre-Ouest de la Gaule, bien qu'elle soit moins pourvue que les inhumations connues en Poitou à Bouillé-Courdault, Saint-Médard-

des-Prés, Nalliers<sup>30</sup> ou Bessines<sup>31</sup> et en Saintonge à Saintes<sup>32</sup> (fig. 3). Néanmoins, l'ensemble apparaît normal dans un contexte rural de cette période.

Doit-on pour autant la rattacher à un groupe d'inhumations privilégiées, spécifiquement rural, qui témoignerait du rôle joué par l'aristocratie, et les femmes en particulier, en faveur du développement des pratiques funéraires alors en usage à Rome, comme le propose D. Simon-Hiernard<sup>33</sup>, ou encore à un groupe de sépultures privilégiées féminines, urbaines ou rurales, réparti essentiellement en Poitou et en Saintonge comme le proposent L. Maurin et J.-P. Bost<sup>34</sup>? La réponse étant affaire de spécialiste, nous nous bornerons à quelques remarques et interrogations.

30. C. Gendron 1974, p. 37-45.  
J.-P. Bost, L. Maurin 1991, p. 41-57.  
D. Simon-Hiernard 1993, p. 307-312.

31. P.-H. Mitard 1977, p. 201-227.  
32. H. Chew 1988, p. 35-61.

33. D. Simon-Hiernard 1993, p. 311.  
34. J.-P. Bost, L. Maurin 1991, p. 46-49.

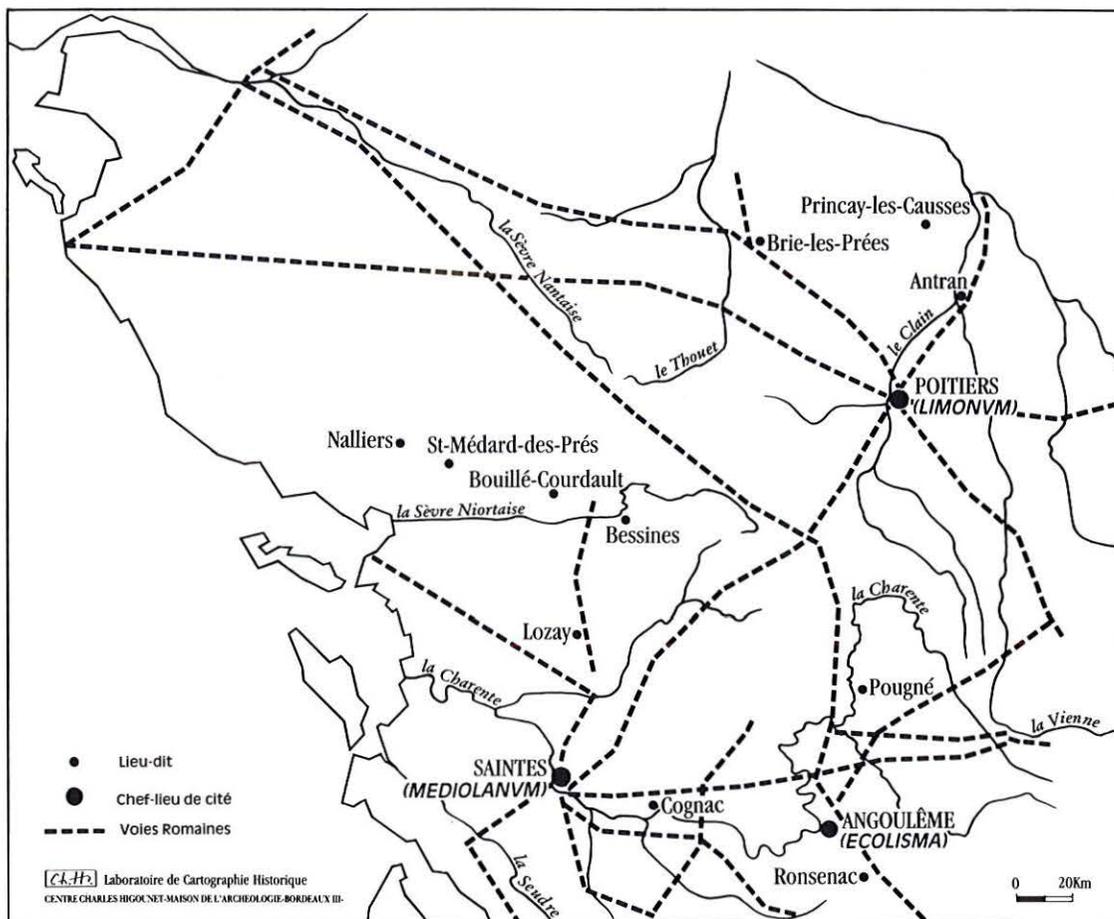


Fig. 3. — Situation des sépultures comparables à celle de Pogné.

En premier lieu, il convient de préciser que ces groupes ne recouvrent qu'un petit nombre de tombes à inhumation, nombre qui varie selon que l'on retient comme caractéristiques l'inhumation rurale, l'inhumation isolée, le sexe de l'individu, son âge, l'importance quantitative et/ou qualitative du mobilier associé, l'architecture de la tombe ou encore le croisement de certaines de ces données. L. Maurin et J.-P. Bost retiennent sept tombes : une à Saintes, dans le cimetière du Clousi (17), une à Bessines (79), une à Nalliers (85), une à Saint-Médard-des-Prés (85), une à Bouillé-Courdault (85) et deux à Lozay (17). D. Simon-Hiernard en retient trois à Nalliers (85), une à Saint-Médard-des-Prés (85), une à Bouillé-Courdault (85), une à Bessines (79), une à Ronsenac (16) et celle de Pogné (16). Si l'on exclut l'inhumation seule comme critère car sa pratique quoique peu fréquente n'a rien d'exceptionnel, quatre à sept autres inhumations peuvent répondre à certains des critères mentionnés plus hauts. A Saint-Genis-de-Saintonge<sup>35</sup>, un sarcophage a livré les restes osseux d'un enfant d'une dizaine d'années associés à un mobilier important, daté de la fin du Ier siècle. A Brie-les-Prés (79)<sup>36</sup>, en Haut-Poitou, ce sont deux sarcophages d'enfant contenant du mobilier, pouvant dater des IIe-IIIe siècle, qui ont été signalés en 1978-79. A Saintes, sur le site de la Recluse<sup>37</sup>, un cercueil contenait les restes d'un squelette d'adulte associé à 13 récipients, essentiellement des céramiques datées de la période antonine. D'autres sont moins évidentes. A Antran (86), un caveau où étonnamment aucun vestige osseux n'a été découvert, contenait un imposant mobilier du Ier siècle<sup>38</sup>. A Prinçay-les-Causse un sarcophage taillé dans une colonne renfermait les restes incomplets d'un squelette bouleversé, associé à une cruche en céramique datée du Ier siècle<sup>39</sup>. A Cognac enfin, dans le cimetière de Crouin, un lot de mobilier a été identifié comme provenant d'une inhumation d'enfant<sup>40</sup>.

Lorsque que l'on compare ces diverses sépultures, on s'aperçoit que les contextes varient depuis la sépulture apparemment isolée (Bessines, Saint-Médard-des-Prés, Pogné, Ronsenac, Saint-Genis-de-Saintonge, Prinçay-les-Causse, la Recluse à Saintes) au petit ensemble

funéraire (Nalliers — trois sépultures, Brie-les-Prés — deux sépultures, Lozay — deux sépultures) ou encore au cimetière (Crouin à Cognac, le Clousi à Saintes, Bouillé-Courdault). Dans ce dernier site, on ne sait pas si la sépulture est dès l'origine incluse dans un cimetière ou bien si le cimetière s'est développé autour d'elle par la suite. En effet, d'autres tombes sont datées du IVe siècle, par des monnaies.

L'architecture de la tombe et du réceptacle du cadavre diffèrent également d'un site à l'autre : dix sont des sarcophages (Bessines, Pogné, Ronsenac, Bouillé-Courdault, Lozay, Saintes le Clousi, Prinçay et Brie-les-Prés), cinq des coffres ou cercueils de bois (Saintes la Recluse, Saint-Médard-des-Prés, Nalliers). Les tombes de Saint-Médard-des-Prés, d'Antran (?) et la plus riche de Nalliers (Nalliers 1) sont des larges fosses qui évoquent les caveaux des sépultures aristocratiques de l'âge du Fer ou du début de la période gallo-romaine<sup>41</sup>. Par contre, les autres sépultures ont certes des fosses suffisamment larges pour déposer un mobilier important en dehors du réceptacle du cadavre, sans que l'on puisse toutefois parler de caveau. A cet égard, il est dommage que toutes les dimensions ne soient pas systématiquement fournies. Entrent dans cette catégorie les tombes du Clousi à Saintes, de Bessines, de Bouillé-Courdault, de Pogné et peut-être de Brie-les-Prés. Par contre, les sépultures de Prinçay-les-Causse et sans doute de la Recluse à Saintes, de Saint-Genis-de-Saintonge, de Lozay et de Ronsenac sont des fosses simples.

Sur dix-sept individus, quatre sont des enfants, onze des femmes dont deux adolescentes âgées de 15 à 18 ans, cinq des «jeunes femmes» d'une vingtaine d'années, trois sans autres précisions et une femme âgée de 60 ans environ (Lozay). Dans deux cas, le sexe n'a pu être identifié. Les déterminations sexuelles reposent pour sept cas sur des observations anthropologiques et pour quatre cas sur le mobilier associé.

Le dépôt d'un mobilier abondant et/ou de qualité est considéré comme un facteur discriminant, à l'exception notable des sarcophages (calcaire et plomb) de Lozay dont

35. J. Gaillard 1982, p. 31.

36. C. Merle 1979, p. 31-33.

37. L. Maurin 1978, p. 139-146.

38. J.-P. Pautreau 1991, p. 271-282. L'absence d'ossements humains introduit un doute sur la fonction exacte de cette fosse : tombe, cénotaphe, fosse rituelle. Sans trancher, on notera que son architecture, la nature et la disposition du mobilier évoquent plutôt une fosse de type funéraire.

39. N. Le Masne de Chermont 1991, p. 58.

40. C. Vernou 1983, p.9.

41. G. Lintz 1993, p. 21-22.

A. Villard 1993, p. 319-322.

le bouleversement en surface et le caractère tardif expliqueraient la quasi-absence de mobilier. Certaines tombes comportent un mobilier très important, associant plus ou moins objets et vaisselle de bronze, de céramique et de verre, éléments de stockage, comme des amphores et objets de toilette, en partie rangés dans des coffres ou coffrets, et des ossements animaux (Le Clousi à Saintes, Bessines, Saint-Médard-des-Prés, Bouillé-Courdault, Nalliers, Antran). Elles correspondent d'ailleurs aux sépultures les mieux aménagées, caveaux ou larges fosses, et aux sépultures contenant un nombre d'objets en verre et en céramique supérieur aux autres tombes. A l'exception de Prinçay-les-Causses et de Lozay, toutes ont livré de la verrerie, parfois de la verrerie luxueuse importée, pour les dépôts les plus importants : Saint-Médard-des-Prés, Nalliers, Saintes le Clousi et Bessines. Ensuite viennent, dans l'ordre à peu près décroissant pour l'abondance du mobilier les deux autres tombes de Nalliers, Pogné, Ronsenac, Brie-les-Prés, Saint-Genis-de-Saintonge et la Recluse à Saintes.

On note également un étalement chronologique de ces tombes, entre le Ier et le IVe siècle. Pour le Ier siècle, on retiendra Bessines, Saint-Genis-de-Saintonge, Saintes le Clousi, soit trois sarcophages ; pour la période antonine les trois sépultures de Nalliers, Saintes la Recluse, Saint-Médard-des-Prés et Ronsenac soit un sarcophage et cinq cercueils ou coffres de bois ; pour la fin IIe-IIIe siècle, Bouillé-Courdault et Pogné, soit deux sarcophages. Enfin les deux sarcophages de Lozay, pour le IVe siècle. Les tombes ou supposées telles de Crouin, datée du Ier siècle, d'Antran, datée du Ier siècle, de Brie-les-Prés, datée du IIe-IIIe siècle et de Prinçay-les-Causses, datée du Ier siècle, ont été laissées de côté en raison du manque de précisions sur leur réceptacle (Crouin, Antran) ou leur datation (Brie-les-Prés et Prinçay-les-Causses).

## Conclusion

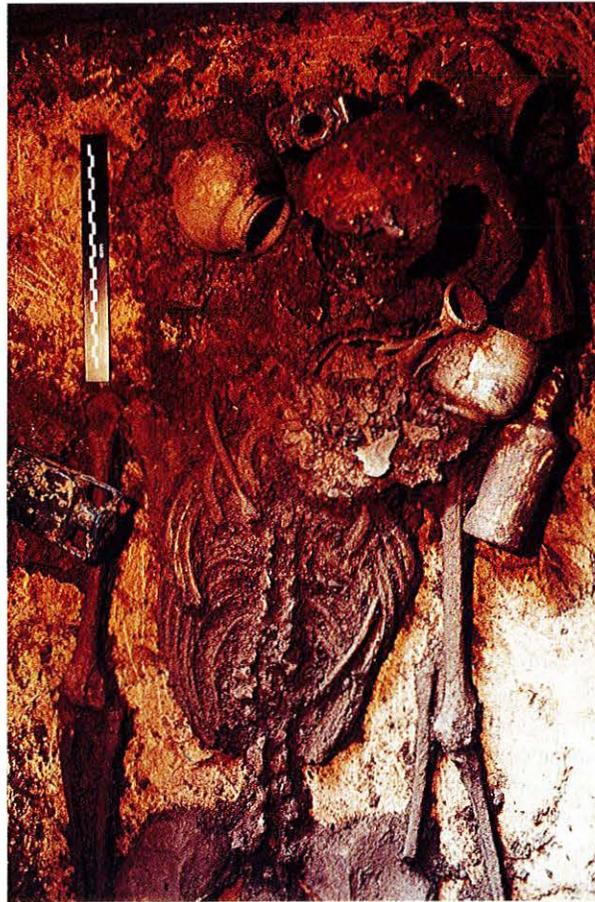
Nous avons donc constaté que, selon les critères, différents regroupements sont possibles. On remarque un étalement chronologique, une variation dans l'âge et le sexe des sujets, même si «jeunes femmes» et enfants paraissent dominer, des différences dans la structure

architecturale de la tombe et du réceptacle du cadavre et des variantes dans la dépose du mobilier. On note aussi qu'ont été exclues de ces comparaisons d'autres tombes privilégiées comme celles monumentales du Bas-Empire (mausolées ou hypogées) ou encore les riches inhumations du IVe siècle, les sarcophages en plomb ou en marbre et les sarcophages décorés.

Les tombes dont il a été question, doivent-elles être toutes mises sur le même plan ? Ainsi doit-on regrouper les tombes qui s'apparentent à des caveaux de tradition aristocratique (Saint-Médard-des-Prés, Antran) et les inhumations plus simples, même si certaines sont richement pourvues ? L'abondance, la nature du mobilier et l'architecture de la tombe ou encore le contexte reflètent-ils des pratiques funéraires particulières, voire rituelles si l'on parle d'offrandes, ou bien témoignent-ils surtout du statut social, économique voire affectif que l'on confère au défunt ?

En conséquence, vu le petit nombre de tombes (neuf si l'on prend comme critères la féminité du défunt et l'association importante de mobilier ; huit si on ne considère que les tombes féminines rurales pourvues d'un abondant mobilier), n'est-il pas prématuré d'isoler un groupe révélant un traitement funéraire particulier des jeunes femmes de l'aristocratie dans le Centre-Ouest ? En attendant que d'autres découvertes viennent grossir ce faible effectif, il conviendrait en premier lieu de poursuivre la publication complète des découvertes, y compris les riches tombes du Bas-Empire, puis en précisant l'approche chronologique et sociologique, d'approfondir la confrontation des données recueillies avec celles plus largement connues dans le domaine funéraire. Par exemple, apprécier la valeur qualitative et quantitative du mobilier, en particulier de la verrerie, entre les sépultures à incinération et celles à inhumation, approfondir la comparaison entre les tombes à inhumation avec mobilier et celles avec peu ou pas de mobilier, notamment pour les déterminations du sexe et de l'âge, les architectures ou les contextes, regarder s'il existe des constantes dans la disposition du mobilier.

Enfin, nous n'insisterons pas sur la signification religieuse des pratiques funéraires car cela dépasse nos compétences.



La sépulture de Pogné : le squelette et le mobilier de la tombe.

## Etude du mobilier

### Les statuettes <sup>42</sup>

Réalisées dans une pâte nettement siliceuse et de couleur ocre, elles présentent des traces évidentes de surmoulage. Un trou d'évent est situé sur le côté du fauteuil, en dessous du coude. Leur style évoque l'atelier de Guegnon, mais la pâte et les traces de surmoulage incitent à ne pas complètement rejeter l'hypothèse d'une fabrication locale. Une datation de la fin du II<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle n'est pas aberrante par rapport à l'atelier de Guegnon <sup>43</sup>.

42. Par Brigitte Boissavit-Camus.

43. J.-C. Notet 1993, p. 56-60.

Dimensions :

	Statuette <i>inv.</i> n° 1	Statuette <i>inv.</i> n° 4
Hauteur	15,1	16,2
Largeur base	5	6,6
Épaisseur au coude	3,9	5

Statuettes de déesse-mère allaitant un enfant : le nourrisson de la statuette *inv.* n° 1 (fig. 4, 6) repose sur l'avant-bras gauche de la déesse et celui du n° 4 (fig. 5, 7) sur l'avant-bras droit.

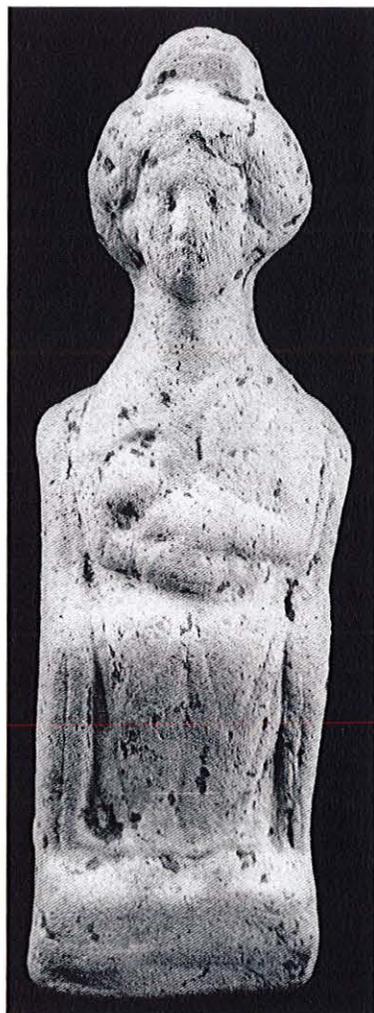


Fig. 4. — Statuette n° 1.

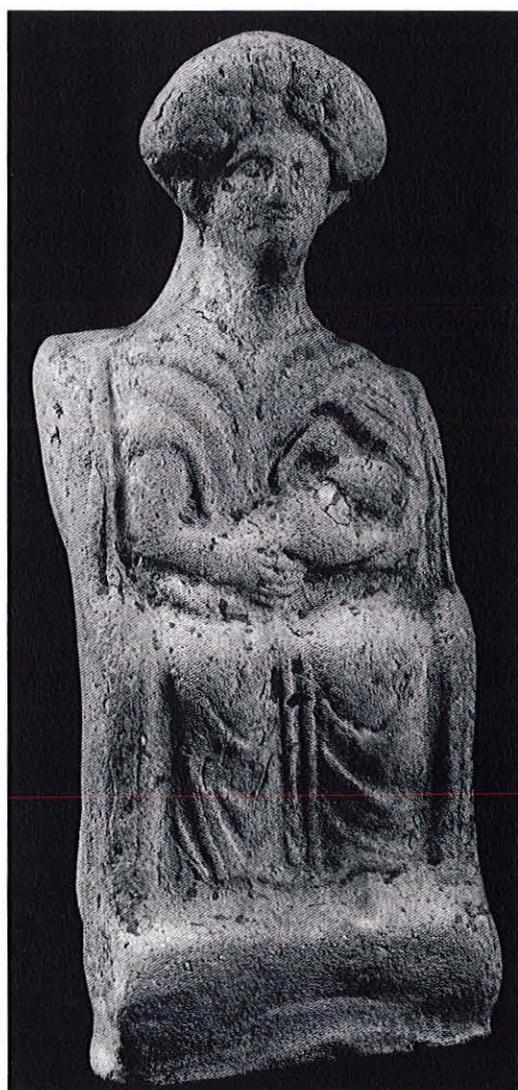


Fig. 5. — Statuette n° 4.

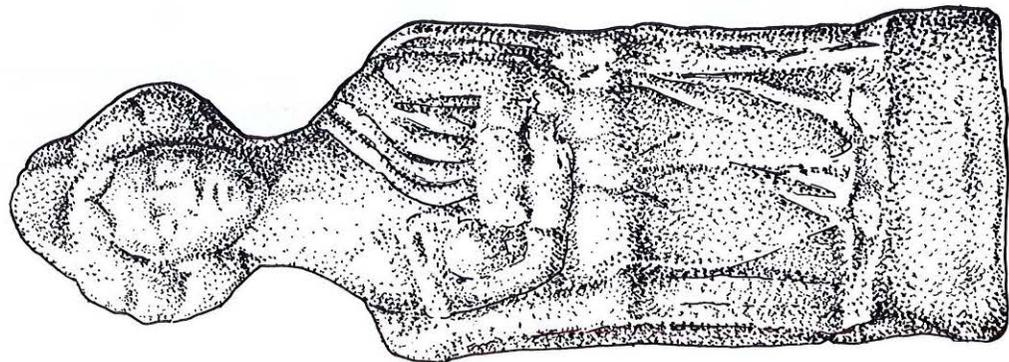
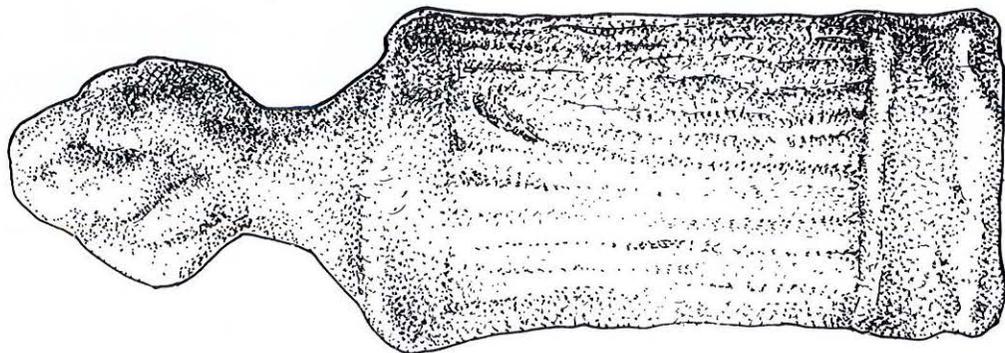
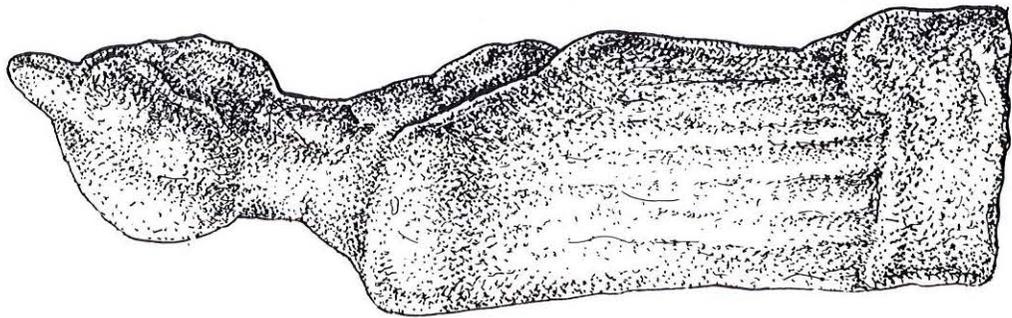


Fig. 6. — Dessin de la statuette n° 1.

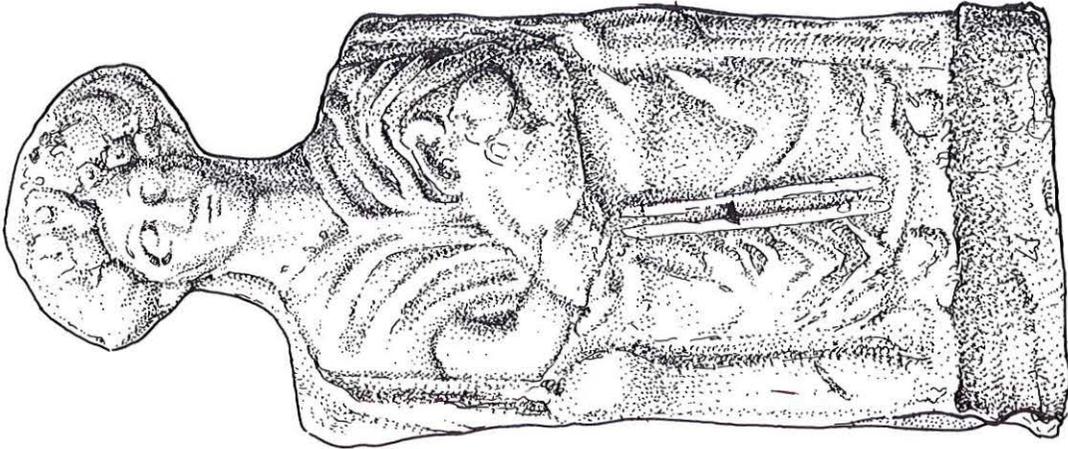
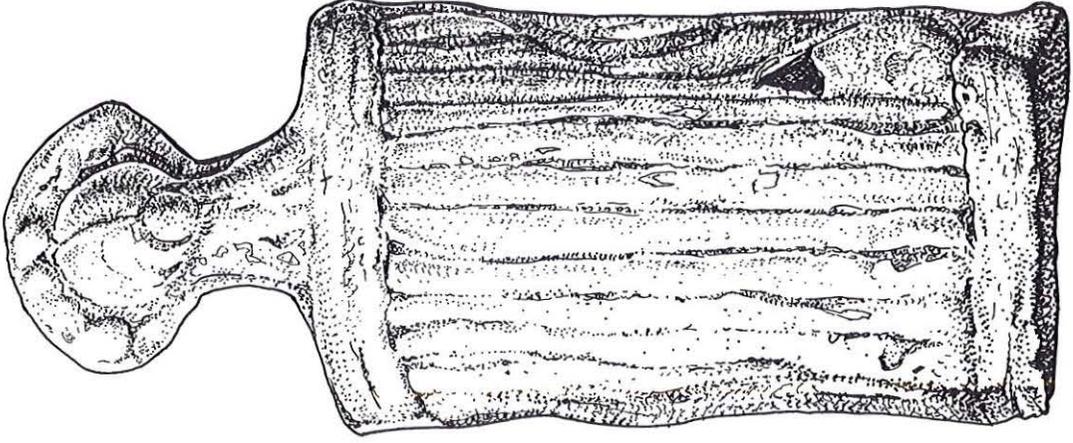
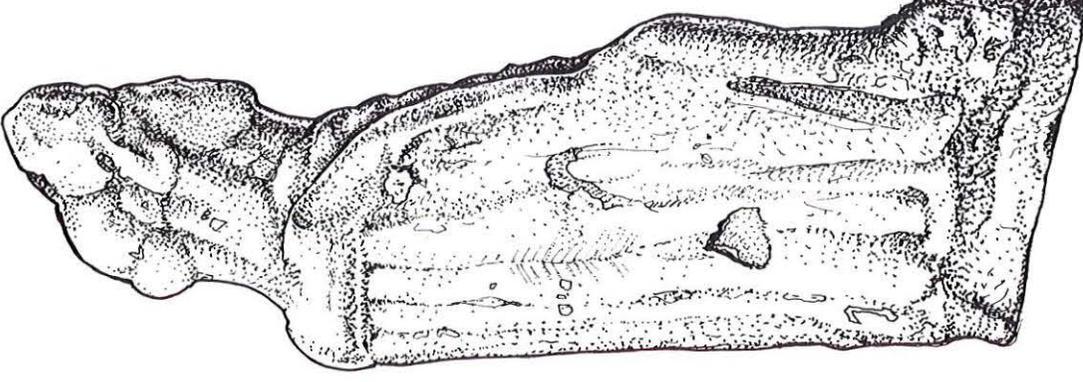
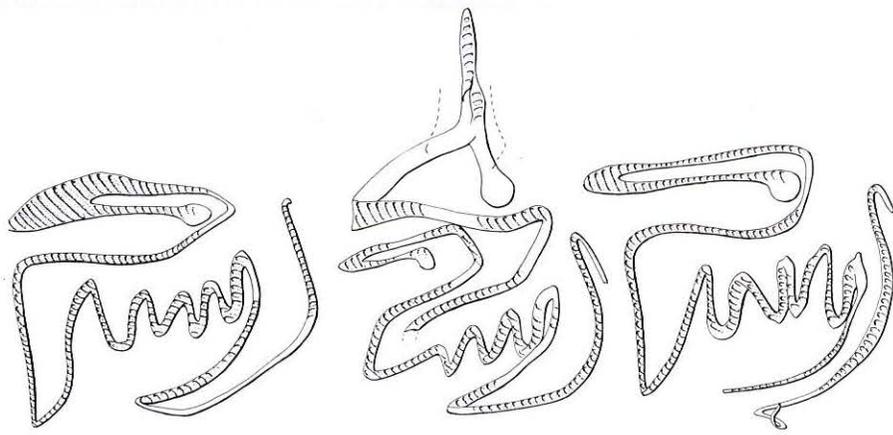
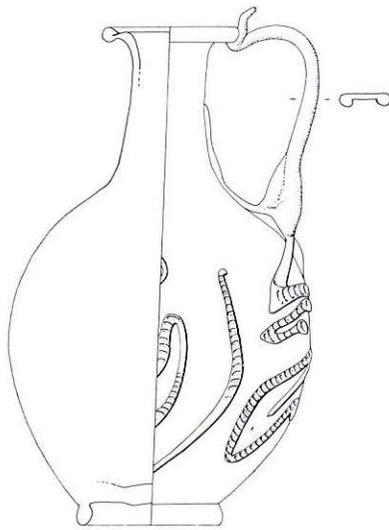


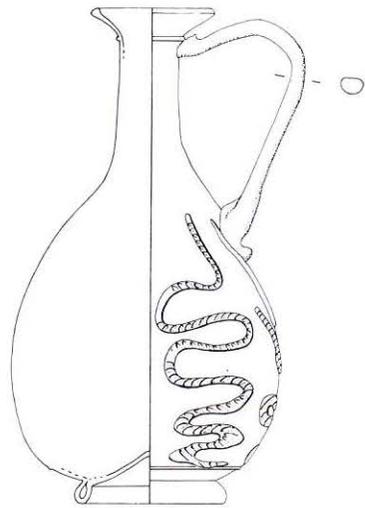
Fig. 7. — Dessin de la statuette n° 4.



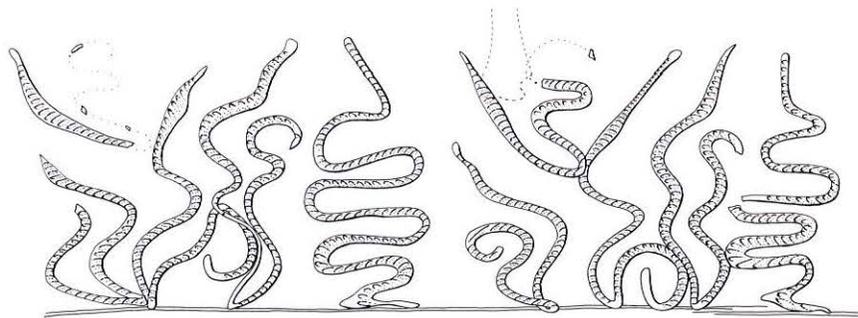
1



1



2



2

Fig. 8. — Verrerie, cat. n° 1 et 2. Echelle 1 : 2. Dessins C. Fondeville.

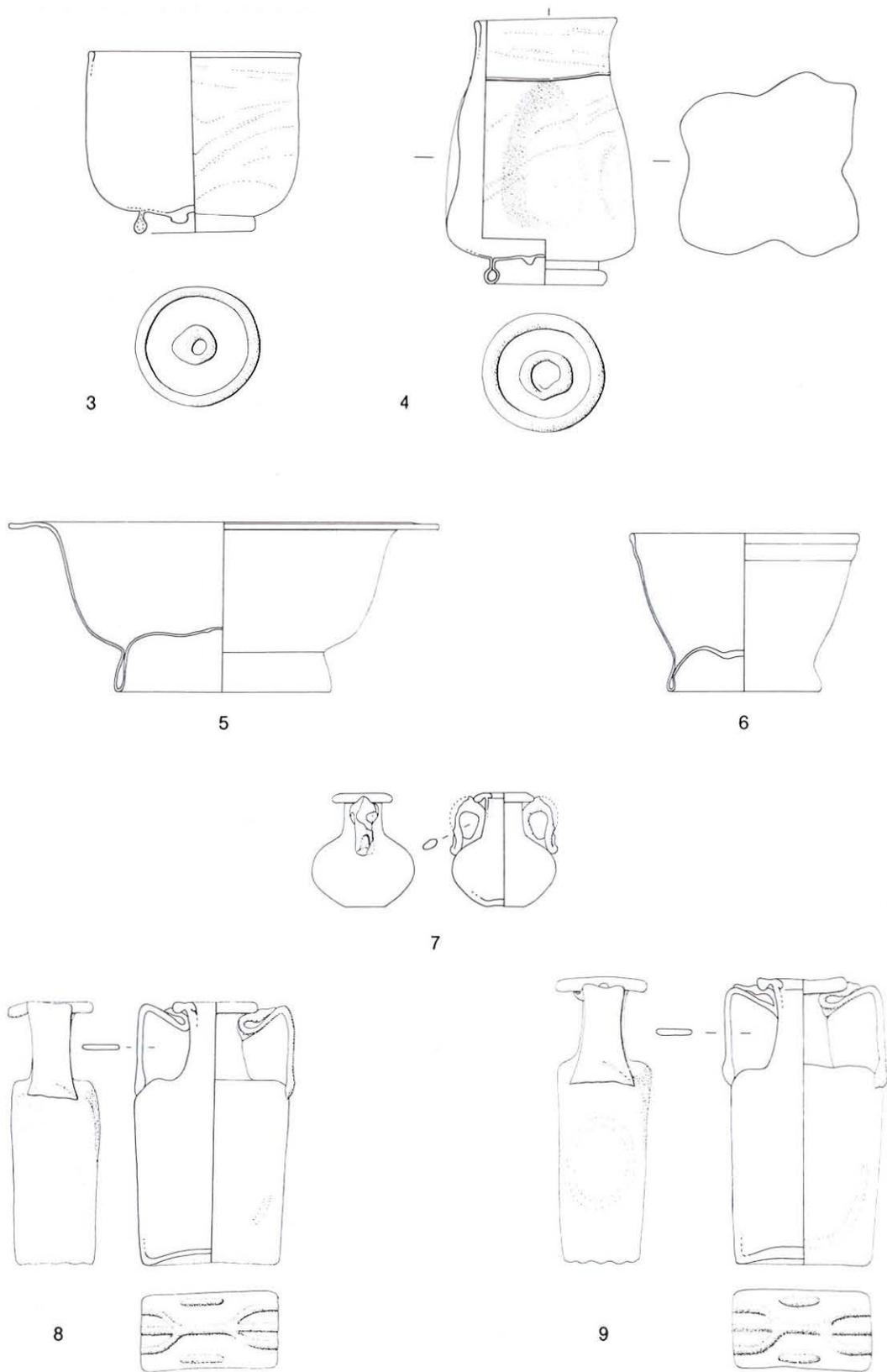


Fig. 9. — Verrerie, cat. n° 3-9. Echelle 1 : 2. Dessins C. Fondeville.

Ces deux divinités sont assises dans un fauteuil à accouder dont le dos cannelé se termine par un bord arrondi (imitation d'un fauteuil en bois ou en osier non tressé). Leurs pieds s'appuient sur des socles, celui de la plus petite statuette (*inv.* n° 1) étant le plus épais. Elles sont vêtues d'un vêtement plissé, relevé sur le bras et sans doute fermé sur le devant. Les pendants d'une ceinture sont visibles sur la statuette *inv.* n° 4. Elles sont coiffées d'un chignon à la Faustine.

## Le verre <sup>44</sup>

Les verreries ont été dotées d'un numéro de catalogue, à la suite duquel est indiqué, entre parenthèses, le numéro d'inventaire sous lesquelles elles sont désignées dans les pages précédentes. Il en sera de même pour les céramiques.

Neuf récipients en verre ont été découverts dans la sépulture. Six sont intacts ; deux coupelles (n° 5 et 6, *inv.* n° 88 et 87), sans doute cassées par l'inventeur, mais archéologiquement complètes. Une cruche (n° 2, *inv.* n° 3) était brisée en petits morceaux ; elle a pu être reconstituée <sup>45</sup>.

Cinq vases sont en verre bleu-vert, quatre en verre incolore. Le matériau n'a pas trop souffert des conditions de conservation dans le sarcophage ou dans la terre. Uniquement la surface des deux gobelets à boire en verre incolore (n° 3 et 4, *inv.* n° 2 et 6) est irisée par endroits.

Trente-deux perles en verre, dispersées dans le sarcophage, appartenaient probablement à un seul collier (n° 10, *inv.* n° 11, 19, 20 et 42).

## Catalogue

### Cruche (cat. n° 1, *inv.* n° 10 ; fig. 8 et 10)

Position dans la tombe : région du coude droit (cf. fig. 2, n° 10).

Intact.

Soufflé à la volée, ornementation à filet vermiculaire rapporté à chaud. (*Schlangenfadenglas*). Lèvre légèrement évasée et enroulée en dedans. Anse en forme de ruban

à bords épaissis, avec support pour le pouce au niveau de l'attache supérieure de l'anse. Pied rapporté tubulaire. Marque du pontil.

Verre bleu-vert clair (Pantone 563) ; beaucoup de bulles dans la partie supérieure de la panse ; quelques filandres ; transparent.

Quatre motifs quasi identiques en forme de serpents (?), dont un couvert par l'attache de l'anse. Décor appliqué avant le rapport de l'anse. Motifs créés par un filet de verre de la même couleur que le récipient, toujours en commençant par le haut : le filet se rétrécit vers le bas ; dans un des motifs, le filet déchiré a été rallongé. Une fois

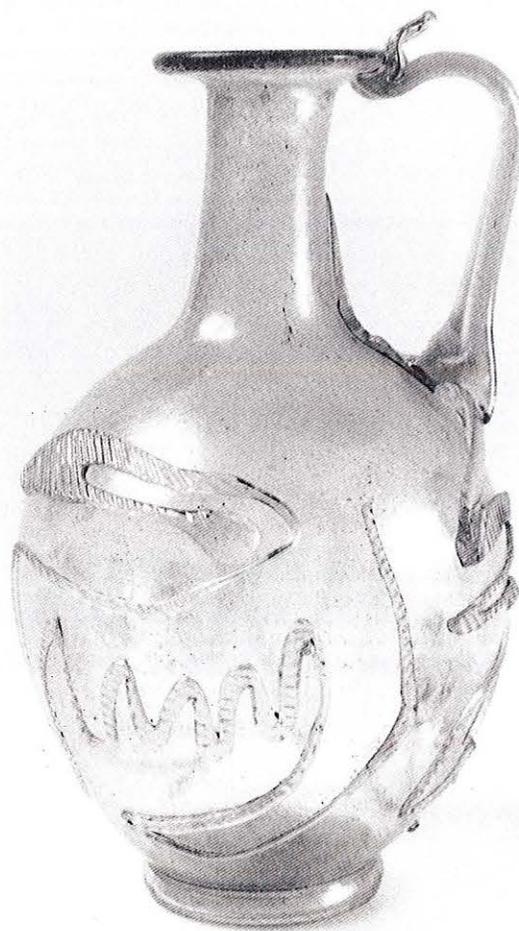


Fig. 10. — Cruche, cat. n° 1 (*inv.* n° 10).  
Cliché Ch. Vigneau, Musée Municipal de Poitiers.

44. Par Anne Hochuli-Gysel.

45. Nous remercions Valérie Matilla de cet excellent travail ; nous remercions également B. Derion, conservateur au Musée d'Aquitaine, pour l'organisation de la restauration ainsi que pour les photos. Les dessins des vases en verre sont faits par Carole Fondeville, ceux des perles par A. Hochuli-Gysel. - V. Seitter, Oberursel, Allemagne, m'a fourni des renseignements.

appliquée, l'ornementation a été striée avec un instrument spécial large puisqu'il s'appliquait en même temps sur plusieurs parties du filet rapporté.

Utilisation : vase à servir à boire.

H. : 15,7 cm

Diam. embouchure : 4 cm

Diam. pied : 4,4 cm

Datation : fin du IIe s. ap. J.-C./première moitié du IIIe s. ap. J.-C.

Commentaire :

Ce type de cruche est peu représenté parmi les verres à décor vermiculaire, plutôt réservé aux gobelets hauts et aux bouteilles. En outre, les pieds tubulaires sont rares dans ce groupe, les cruches et bouteilles ayant en général un pied en balustre.

Il est certain que la présence d'une anse gêne la pose de l'ornementation. Pour cette raison, le décor devait être appliqué en premier.

La couleur bleu-vert n'est pas caractéristique des pièces décorées dans cette technique. En majorité effectués en verre incolore, certains exemplaires sont en verre jaunâtre, vert ou verdâtre. Les pièces bleu-vert se rencontrent en Rhénanie et dans le nord-ouest de l'empire romain. Il est très probable qu'il s'agisse de productions colonaises. Il semble que les verres à décor vermiculaire fabriqués en Orient soient rarement de couleur bleu-vert. Par ailleurs, l'ornementation des exemplaires orientaux est souvent composée de filets moins fins et couvre plus la paroi. A notre connaissance il n'y a des parallèles étroits au décor de la cruche n° 1 que sur des verres trouvés à Cologne même et dans le nord-ouest de l'empire romain. Ceci suggère l'origine colonaise de cette cruche.

Bibliographie :

Décor : Fremersdorf 1959, pl. 9 (trulla en verre bleu-vert à motif semblable) ; pl. 10, bouteille en verre incolore à décor pratiquement identique. - Morin-Jean 1913, p. 205, fig. 275.

Forme : Sennequier 1993, pl. 12, n° 115, type HN 4. 5C. - Follmann-Schulz 1988, pl. 28, n° 242 : pied similaire ; décor très semblable, motifs plus petits, posés en deux rangées. - Rütli 1991, vol. II, pl. 154, n° 4095 et 4097 : exemplaire avec support pour le pouce. - Répartition : Fremersdorf 1959, p. 22-24.

### Cruche (cat. n° 2, inv. n° 3 ; fig. 8 et 11)

Position dans la tombe : contre l'épaule gauche (cf. fig. 2, n° 3)

Vase retrouvé très fragmenté ; recollé. Des petits morceaux de la paroi manquent.

Verre incolore, transparent. Légère teinte jaune provoquée par la terre infiltrée dans les brisures et qui a résisté au nettoyage.

Vase soufflé à la volée, pied plié. Décor vermiculaire, appliqué et strié à chaud avant le rapport de l'anse. Lèvre évasée et enroulée en dedans. Filets de verre incolore rapportés en-dessous de l'embouchure au niveau de l'attache de l'anse et au-dessus du pied.

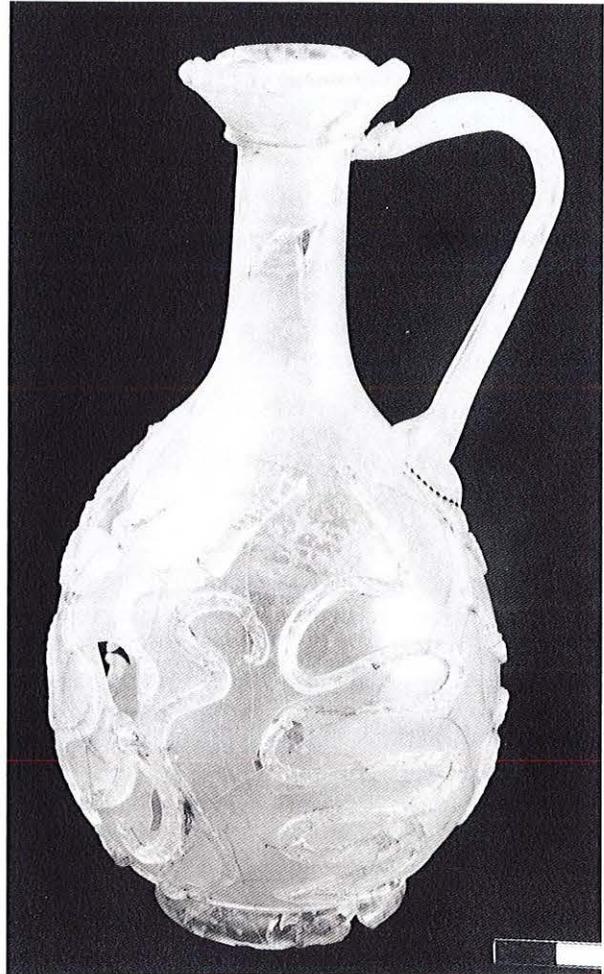


Fig. 11. — Cruche, cat. n° 2 (inv. n° 3).  
Cliché Ch. Vigneau, Musée Municipal de Poitiers.

Décor appliqué de haut en bas ; quatre motifs différents dont chacun est répété une fois : trois ornements s'étendent sur toute la panse et le quatrième sur l'épaule.

Utilisation : vase à servir à boire.

H. : 15,2 cm

Diam. embouchure : 3,8 cm

Diam. pied : 4,4 cm

Datation : fin du IIe s. ap. J.-C./première moitié du IIIe s. ap. J.-C.

Commentaire :

Forme rare dans la verrerie du groupe à ornementation vermiculaire (cf. le n° 1). Le décor n'est pas effectué par la même main que celui de la cruche n° 1 : la largeur des filets est plus irrégulière. Les stries imprimées moins régulièrement ne sont pas aussi parallèles que sur le décor de la cruche n° 1. Les motifs moins harmonieusement répartis sont différents de ceux de la cruche n° 1.

Bibliographie :

cf. le n° 1. - Fremersdorf 1959, pl. 12 (motif). - van Lith et Randsborg 1985, p. 452-453, fig. 33B, n° 10 (parallèle pour le décor ; récipient fermé à pied annulaire, provenant d'une très riche tombe d'Esch, Pays Bas, datée de la fin IIe/début IIIe s.). - Vanpeene 1993, p. 42-43, n° 046 (tombe datée de la fin du IIe/début IIIe s.).

**Bol, type Isings 85b** (cat. n° 3, *inv.* n° 2 ; fig. 9 et 12)

Position dans la tombe : région de l'épaule gauche (cf. fig. 2, n° 2)

Intact.

Soufflé à la volée. Lèvre épaissie et arrondie par réchauffage, légèrement meulée. Pied plié. Bourrelet annulaire au milieu de la face externe du fond.

Verre incolore, bulleux à filandres blancs, avec quelques impuretés, transparent, surface partiellement irisée.

Utilisation : verre à boire.

H. : 7 cm

Diam. embouchure : 8 cm

Diam. pied : 4,4 cm

Datation : IIe/IIIe siècle.

Commentaire :

Les bols du type Isings 85b sont très fréquents à partir du milieu du IIe s. C'est le verre à boire par excellence du IIe et du IIIe siècle. On le trouve le plus souvent en verre incolore, seules les pièces les plus anciennes sont en verre bleu-vert. En Gaule septentrionale, la forme est attestée en Normandie et en Picardie. Elle se rencontre aussi en Bourgogne. Contrairement à la constatation de E. Welker, qui estimait que la répartition des bols du type Isings 85b se limitait aux régions septentrionales, le type est bien présent dans le sud-ouest de la Gaule.

Bibliographie :

Isings 1957, p. 102-103. - Welker 1974, p. 112-116, p. 113 pour la question de la diffusion de la forme. - Rütli 1991, vol. I, p. 49, forme AR 98.1. - Sennequier 1993, pl. 6, n° 50, type HN 3. 7B. - Vanpeene 1993, p. 51, forme O89. - *Vitrum*, Cat. 1990, p. 161, n° 179. - Exemplaies du sud-ouest de la Gaule : Hochuli-Gysel 1992, p. 46, accompagné d'une liste de quelques lieux de trouvaille.

**Gobelet à dépressions** (cat. n° 4, *inv.* n° 6 ; fig. 9 et 13)

Position dans la tombe : arrière gauche du crâne (cf. fig. 2, n° 6).

Intact hormis un petit trou dans la paroi.

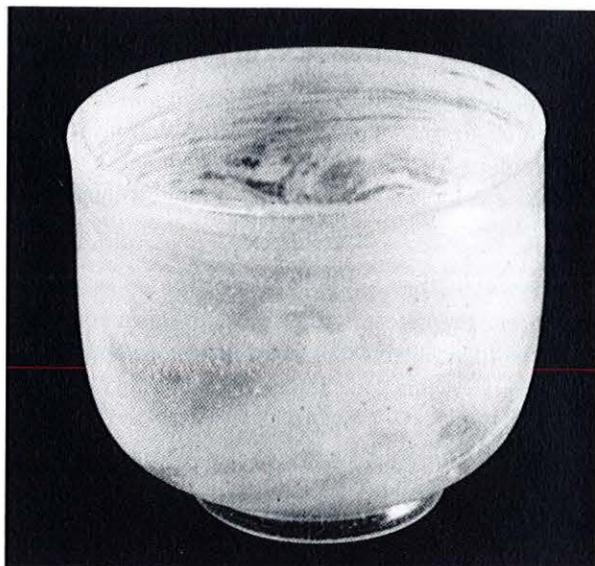


Fig. 12. — Bol, cat. n° 3 (*inv.* n° 2).  
Cliché Ch. Vigneau, Musée Municipal de Poitiers.

Verre incolore avec larges filandres formant des «plumes d'oiseau» ; beaucoup de petites bulles, transparent, surface partiellement irisée ; vase très fin et léger.

Soufflé à la volée dans une sorte de moule à quatre éléments verticaux qui empêchaient la paroi de s'élargir lors du processus de soufflage et qui provoquaient ainsi les dépressions. Lèvre épaissie et arrondie par réchauffage, légèrement meulée. Filet à bouts épaissis rapporté autour du col, en-dessous de la lèvre. Pied tubulaire rapporté ; bourrelet annulaire rapporté au milieu de la face externe du fond.

Utilisation : verre à boire.

H. : 10,5 cm

Diam. max. embouchure : 5,5 cm

Diam. pied : 4,4 cm

Datation : IIIe siècle ap. J.-C.

Commentaire :

Cette forme n'est pas très fréquente, elle se rencontre surtout dans le nord-ouest de l'empire romain et parfois en Pannonie.

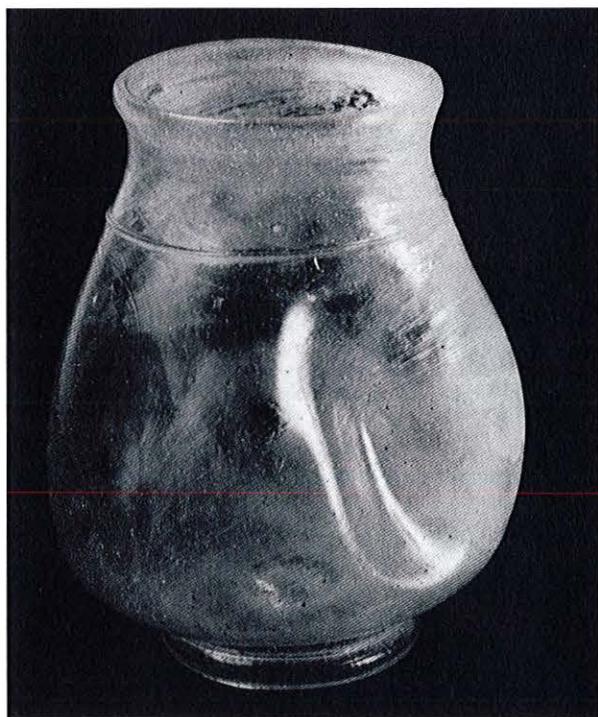


Fig. 13. — Gobelet à dépressions, cat. n° 4 (inv. n° 6).  
Cliché Ch. Vigneau, Musée Municipal de Poitiers.

Bibliographie :

Forme : Sennequier 1993, pl. 11, n° 111 et 112, type HN 4. 5B (existe avec ou sans dépressions), correspond à Morin-Jean 1913, type 113. - Sennequier 1985, p. 63-64, n° 37 et 38. - H. Cabart, Aperçu des verres gallo-romains de Lavau (10). *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre (AFAV)*, 1993/94, p. 5, fig. 63 p. - Rütli 1991, vol. I, p. type 53.3 (sans dépressions). Fremersdorf et Polonyi-Fremersdorf 1984, p. 21, n° 53 et 54. - Barkoczi 1988, n° 115 et 123. - *Verres et merveilles*, cat. 1993, p. 29 et fig. 1-2.

**Coupe** (cat. n° 5, inv. n° 88 ; fig.9)

Position : récipient situé au nord-est, en dehors du sarcophage (cf. fig. 2, n° 88).

Archéologiquement complet, un tiers de la paroi manque.

Verre bleu-vert, Pantone 562/570 ; bonne qualité ; transparent, avec quelques grosses bulles, filandres et impuretés sur un côté du vase seulement.

Soufflé à la volée, pied plié, fond refoulé. Marque du pontil. Rebord arrondi par réchauffage.

Utilisation : vaisselle de table pour servir des fruits etc.

H. : 6,5 cm

Diam. embouchure : 16,6

Diam. pied : 8,2 cm

Datation : IIe/IIIe siècle après J.-C.

Commentaire :

Forme peu fréquente, attestée en Occident et en Orient (avec de légères différences, par exemple dans les détails). Les hauts pieds pliés se rencontrent assez souvent en Haute Normandie et en Picardie. D'autre part, le même type de pied se trouve souvent en Orient, mais en général réalisé en verre incolore ou en verre vert clair (cf. bibl.).

Bibliographie :

*Autun*, cat. 1987, p. 143-144, n° 235, coupe de mêmes dimensions et proportions, le bord à marli est enroulé vers l'extérieur. - H. Cabart, Aperçu des verres gallo-romains de Lavau (10). *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre (AFAV)*, 1993/94, p. 5, fig. 60 c. - Van Lith et Randsborg 1985, p. 452-453, fig. 33B, n° 3, tombe à Esch, Pays Bas, datée de la fin du IIe/début IIIe s. - Exemplaaires orientaux : Hayes 1975, p. 64-6, types 177, 179 et 195 à rebord enroulé, datés des IIe/IIIe s. - Forme :

Sennequier 1985, p. 40, n° 8 et 9 ; pieds hauts pliés de la paraison, mais sur une autre forme : *ibid.* p. 40, n° 3, 5 et 6 fig. 5, n° 176

**Coupelle** (cat. n° 6, *inv.* n° 87 ; fig.9)

Position : récipient situé en dehors du sarcophage, au nord-est (cf. fig. 2, 87).

Archéologiquement intact, la moitié de la paroi manque.

Verre vert-bleu, Pantone 563, impur, bulleux et filandreux.

Soufflé à la volée, marque du pontil. Lèvre épaissie par réchauffage. Haut pied plié, fond refoulé.

Utilisation : *acetabulum*, coupelle à servir le vinaigre, les sauces, les olives, les noix, etc.

H. : 6 cm

Diam. embouchure : 8,6 cm

Diam. pied : 3,8 cm

Datation : IIe/IIIe siècle après J.-C.

Commentaire :

Cette forme ne se rencontre pas souvent en verre. Par ses dimensions et son profil, elle s'apparente à des types de coupelles fréquents aux IIe et IIIe siècles en terre sigillée (Drag. 33), voire en argent (cf. bibl.)

Bibliographie :

Vanpeene 1993, p. 55, forme 097 (sépulture datée de 150-200 ap. J.-C.). - H. Cabart, Aperçu des verres gallo-romains de Lavau (10). *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre (AFAV)*, 1993/94, p. 5, fig. 63 i. - Parallèle en argent, par exemple : *Trésors d'orfèvrerie*, Cat. Exp. Lyon, p. 200, n° 145, coupe de Ruffieu (Isère). - Exemple oriental : Hayes 1975, p. 158, n° 652, p. 186, fig. 21, IIIe s. environ, probablement syrien.

**Aryballe** (cat. n° 7, *inv.* n° 5 ; fig. 9 et 14)

Position dans la tombe : arrière gauche du crâne (cf. fig. 2, n° 5).

Embouchure ébréchée, une anse manque.

Verre incolore légèrement verdâtre, translucide. Paroi assez épaisse.

Soufflé à la volée ; anses delphiniformes rapportées.

Les infiltrations de terre ont laissé des traces ocre dans le verre effrité de l'anse cassée.

Utilisation : flacon à parfum.

H. : 4,4 cm

Diam. max. embouchure : 2,4 cm.

Datation : IIe/IIIe siècle après J.-C.

Commentaire :

Ce type de petit récipient à parfum fait très souvent partie du mobilier funéraire des tombes féminines. La forme très ancienne (égyptienne, puis grecque) n'évolue guère à l'époque romaine. Ces récipients furent produits en verre à partir du Ier siècle ap. J.-C. et il est difficile de dater ses nombreuses variantes. Pour l'exemplaire de Pogné on peut exclure une date du Haut Empire à cause du matériau incolore. En Gaule, d'autres exemplaires en verre incolore ont été découverts à Autun et à Plassac, ils se rencontrent également au Portugal et en Espagne. Les pièces en verre bleu-vert se rencontrent toujours aux IIe/IIIe siècles, surtout dans les provinces romaines occidentales, mais aussi dans la région de la Mer Noire et en Asie Mineure (cf. bibl.).

Bibliographie :

Type : Sennequier 1993, pl. 24, n° 254-255, type HN 8. 1C. - Rütli 1991, vol. I, p. 54, type AR 151. - Welker 1974, p. 30-35. - de Tommaso 1990, p.44-45, type 10. -

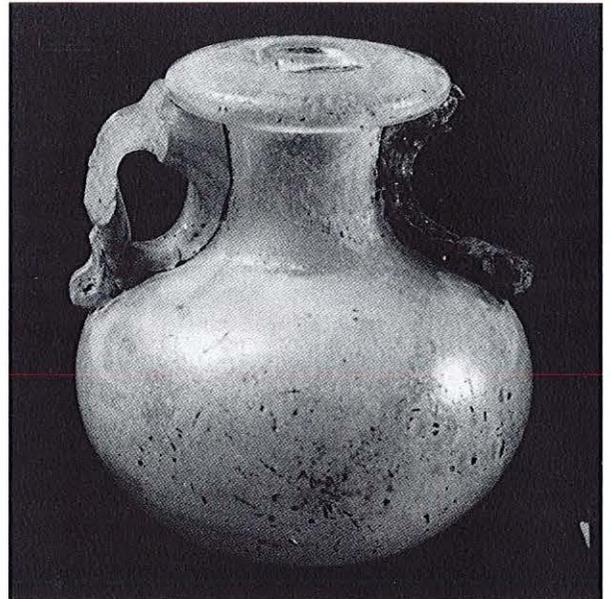


Fig. 14. — Aryballe, cat. n° 7 (*inv.* n° 5).  
Cliché Ch. Vigneau, Musée Municipal de Poitiers.

Exemplaires en verre incolore : Sennequier 1985, p. 125, n° 208, sépulture de la deuxième moitié du IIIe s. - *Vitrum*, cat. 1990, p. 138, n° 141a. - Vanpeene 1993, p. 39, n° 038 et 040 (tombes datées de la fin du IIe/début du IIIe s.). - Fremersdorf et Polonyi-Fremersdorf 1984, p. 101-109, n° 223 et 227. - Barkoczi 1988, p. 157-161. - N. Sorokina, Glass Aryballoi (First-Third Centuries) from the Northern Black Sea Region. *Journal of Glass Studies*, vol. 29, 1987, p. 40-46.

**Bouteille, type Is. 90** (cat. n° 8, inv. n° 9 ; fig. 9 et 15)

Position dans la tombe : contre le bras droit (cf. fig. 2, n° 9).



Fig. 15. — Bouteille, cat. n° 9 (inv. n° 7).  
Cliché Ch. Vigneau, Musée Municipal de Poitiers.

Intact.

Verre bleu-vert, Pantone 562/563 ; transparent, avec petites bulles et filandres, impuretés accolées au col et à l'extérieur du fond.

Soufflé dans un moule à section rectangulaire ; anses rapportées en forme de ruban plat. Lèvre enroulée en dedans.

Le fond du moule porte un motif composé d'un double trident (?) ou de deux branches tripartites. Sur les faces latérales : faibles empreintes de cercles et d'ovales.

Utilisation : emballage d'un produit liquide.

H. : 11 cm

Diam. max. embouchure : 3,5 cm

Largeur : 5,5 cm

Profondeur : 3 cm

Datation : IIe/IIIe siècle après J.-C.

Commentaire :

Les bouteilles à section rectangulaire se rencontrent dès le Ier siècle, et surtout à partir du IIe siècle. Elles sont beaucoup plus fréquentes en Gaule septentrionale qu'en Gaule méridionale. Les bouteilles de Pogné sont, avec celles découvertes dans le Limousin et à Poitiers<sup>46</sup>, parmi les pièces les plus méridionales recensées en France.

Ce type de bouteille existe en plusieurs gabarits. Les plus petits exemplaires ont 6 cm en hauteur, les plus grands entre 22 et 24 cm. Les n° 8 et 9 appartiennent donc au format moyen du type Isings 90.

Nous n'avons pu trouver aucun parallèle pour la marque du fond. Il semble que le plus souvent le fond des bouteilles du type Isings 90 est orné de losanges et d'ovales. Un décor composé symétriquement à un axe longitudinal est rare : un motif proche a été découvert en Angleterre sur une bouteille du même type Isings 90. Un motif identique à celui des bouteilles n° 8 et 9 se retrouve sur un bol en verre de la tombe féminine de Nallier ce qui pose la question d'une éventuelle particularité locale.

46. Limousin : Perrier 1983, p. 140-141, note 14 et fig. 8. - Poitiers : six bouteilles du type Isings 90 sont associées au mobilier de deux tombes à *bustum* datées de la deuxième moitié ou de la fin du IIe s ; ap. J.-C., cf. F. Eygun, *Le cimetière gallo-romain des Dunes à Poitiers*. Mém. Soc. Antiq. Ouest. Poitiers, 1933, p. 97-98, tombe 143 (trois exemplaires) et p. 166, tombe 332 (trois exemplaires). Je remercie D. Hiernard-Simon de ces informations.

Sur les côtés latéraux du n° 9, on observe des empreintes ovales en très faible relief. Contrairement à ce qui a été supposé, ces motifs ne sont provoqués ni par un relief sur les moules latéraux ni par la préhension de la bouteille par les pinces, mais seraient dues aux différences de refroidissement du verre à la sortie du moule, la paroi étant plus épaisse dans les angles<sup>47</sup>.

Les anses à surface lisse, sans aucune strie, sont rares pour ce type. Cet élément pourrait être une caractéristique de l'atelier, non encore localisé, qui a fabriqué les bouteilles. Les bouteilles du même type provenant de la Forêt de Compiègne ont toujours des anses striées. La marque du fond de la bouteille n° 8 est inconnue pour ce dernier atelier.

#### Bibliographie :

Type : Isings 1957, p. 108. - Rütli 1991, vol. I, p. 55, forme AR 157. - Sennequier 1985, p. 157 - Sennequier 1993, forme HN 13.3A. - Morin-Jean 1913, p. 68.

Productions de Compiègne : H. Chew, in : *Ateliers de verriers, de l'Antiquité à la période pré-industrielle*. Actes des 4èmes Rencontres de l'Ass. Française pour l'Archéologie du Verre, Rouen, 1989 (Rouen, 1991), p. 61-62. - *Verres et merveilles*, cat. 1993, p. 54.

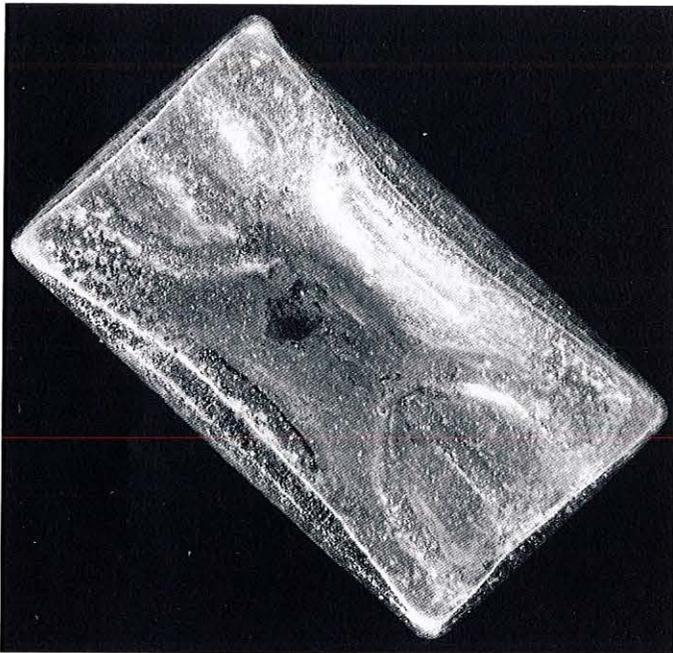


Fig. 16. — Bouteille, cat. n° 9 (inv. n° 7).  
Cliché Ch. Vigneau, Musée Municipal de Poitiers.

Motif du fond : *La Mort et le Sacré*, Cat. 1990, p. 152, n° 41 (même motif sur une autre forme).- Bouteille avec une marque semblable : Pugh 1963, pl. VI A, n° 4.

Marques sur les faces latérales : Sennequier 1993, t. 1, p. 117. - Charlesworth 1966, 28-29 et notes 9 et 10, bouteille trouvée à Londres ; les ovales ne sont pas dessinés *ibid.* fig. 3. - Goethert-Polaschek 1977, pl. 21, n° 260 b.

#### Bouteille, type Is. 90 (cat. n° 9, inv. n° 7 ; fig. 9 et 16)

Position dans la tombe : en arrière du crâne (cf. fig. 2, n° 7).

Bouteille pratiquement identique au n° 8.

H. : 10,4 cm

Diam. max. embouchure : 3,4 cm

Largeur : 5,5 cm

Profondeur : 3 cm

Datation : IIe/IIIe siècle après J.-C.

Commentaire et bibliographie cf. le n° 8.

#### Collier (cat. n° 10, inv. n° 11, 19, 20 et 42 ; fig. 17)

Disposition dans la tombe : dispersées après la bascule du crâne, les perles ont été trouvées à quatre endroits différents : près du cou, sur l'épaule droite et à droite de la poitrine.

32 perles de différents formats :

- a) perle longue, à section hexagonale, verte, l. 15 mm (n° 20)
- b) perle cubique, bleue, Pantone 541, lar. 2,5 mm (n° 42)
- c) 5 perles incolores dorées, diam. 5-6 mm (n° 11, 42)
- d) 7 perles incolores dorées, diam. c. 4 mm (n° 11, 19, 42)
- e) 11 perles incolores dorées, diam. c. 3 mm (n° 11, 19, 42)
- f) perle vert-noir, diam. 5 mm (n° 42)
- g) 3 perles vert-noir, diam. c. 4 mm (n° 19, 42)
- h) 3 perles vert-noir, diam. c. 3 mm (n° 11, 19, 42)

#### Commentaire

La reconstitution du collier est impossible. Néanmoins, il s'agit sans doute des éléments d'un même collier. Le montage, réalisé dans un matériel organique, a disparu. On

47. Je remercie G. Sennequier de cette information, cf. Sennequier 1993, t. 1, p. 117.

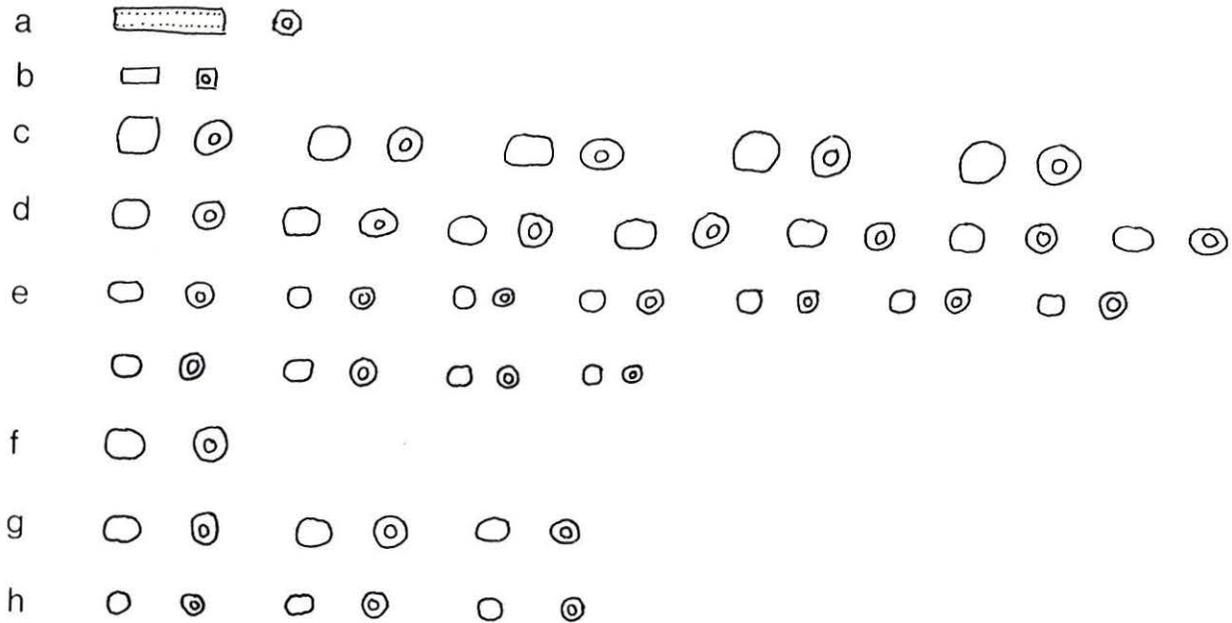


Fig. 17. — Perles en verre, cat. n° 10. Echelle 1 : 1. Dessins A. Hochuli-Gysel.

pourrait imaginer une disposition régulière, avec par exemple une alternance de trois perles dorées et une perle vert-noir, peut-être en ordre croissant, vers un centre constitué de la perle longue hexagonale et de la perle cubique bleue. Un très petit reste métallique, peut-être en argent, pourrait témoigner de l'existence d'un fermoir.

La composition de la dorure des perles incolores n'a pas été analysée.

On remarque que les perles découvertes dans les tombes du Ier s. sont souvent plus grandes que celles de la tombe de Pogné mais qu'elles n'apparaissent qu'en un ou quelques exemplaires, rarement dans un nombre suffisant qui permette de reconstituer un collier, constitué uniquement en perles. Ces grandes perles ont plutôt une signification d'amulettes ; certaines ont pu être montées en boucles d'oreilles, comme P.-H. Mitard l'a proposé pour celles trouvées dans la tombe de Bessines près de Niort<sup>48</sup>.

#### Datation :

Les petites perles ne sont pas datables en dehors d'un contexte stratifié. Les mêmes types de perles se rencontrent déjà au Ier siècle ap. J.-C. (Chew 1988, p., fig 4). Nous

manquons également d'arguments pour identifier un bijou hérité, c'est-à-dire déjà antique lors de la mort de la défunte.

#### Bibliographie :

Chew 1988, p. 54, pl. 4, n° 46 (perles hexagonales, l. 3 cm), n° 48 (perles rondes), n° 50 (perles fines, longues).  
- Czurda-Ruth 1979, p. 184-186. - Mitard 1977, p. 223 (perle hexagonale, l. 2,2 cm).

### Commentaire général

On constate deux techniques de fabrication des panse des verres : les bouteilles n° 8 et 9 sont soufflées dans un moule alors que tous les autres verres sont soufflés à la volée. Les deux procédés ne fournissent en soi aucun critère ni chronologique ni pour l'origine ; elles ont coexisté pendant presque toute l'époque impériale dans les différentes régions de production verrière. En revanche, certains détails donnent des indices. Alors que les verriers des cruches n° 1 et 2 savaient reprendre le vase soufflé au pontil pour en continuer la réalisation sans laisser des traces, cette même technique a laissé des marques —

48. Mitard 1977, p. 223.

identiques — sur les coupes n° 5 et 6 révélant ainsi la même main. De même, le bourrelet rapporté sur la face externe du fond des gobelets n° 3 et 4 témoigne d'une seule provenance. Certains aspects du matériau sont également des indices pour distinguer les productions. Ainsi, les filandres des verres n° 3 et 4 sont certainement dus à un même mélange, c'est-à-dire au même degré d'homogénéité de la masse avant le soufflage.

D'après les techniques et les détails de fabrication, d'après le matériau et le décor, nous pensons que les neuf vases sont les produits d'au moins cinq verriers différents : deux artisans ont réalisé les cruches n° 1 et 2, un troisième verrier la coupe n° 5 et la coupelle n° 6, un quatrième les bouteilles n° 8 et 9 et un cinquième les gobelets n° 3 et 4. A ce nombre s'ajoute probablement un sixième artisan, auteur de l'aryballe n° 7.

Comme nous l'avons expliqué dans le catalogue, il est vraisemblable que les cruches n° 1 et 2 ont été effectuées à Cologne. Les verres n° 3-6, 8 et 9 par contre relèvent plutôt de productions locales ou régionales (Centre-Ouest ou Nord). Le seul vase pour lequel la provenance n'est pas claire est l'aryballe n° 7. Une origine orientale ne nous semble pas exclue à cause du matériau incolore, rare pour ce type en Occident (cf. cat.).

### Les verres à décor vermiculaire

Les deux cruches n° 1 et 2 méritent une attention spéciale. Ce type de verre soufflé et décoré de filets rapportés et striés à chaud<sup>49</sup> devait avoir une grande valeur à l'époque romaine, due au procédé complexe de sa réalisation (cf. cat.). Le décor est appelé vermiculaire ou serpentiforme, car il évoque soit des motifs floraux soit des serpents ou autres animaux. On suppose que cette technique s'est développée en Orient (Syrie, Egypte) entre 100 et 150 ap. J.-C.<sup>50</sup> Introduite dans les ateliers de Cologne dès la deuxième moitié du IIe siècle<sup>51</sup> elle se propage en Occident aux IIe et IIIe siècles.

Dans les productions rhénanes se distingue un premier groupe de la fin du IIIe siècle et des deux premiers tiers du IIIe siècle (tableau 1, n° 1-23) et un second groupe, du IVe

siècle (cf. tableau 1, n° 26-41). En général, il est difficile d'avancer des datations précises pour ces verres ; le plus souvent ils font partie du mobilier funéraire de tombes à inhumation dont certaines comportent des éléments bien datables, mais d'autres pas. Les cruches n° 1 et 2 appartiennent au premier groupe.

L'origine stylistique des verres à décor vermiculaire n'a jamais été analysée. Il s'agit pourtant d'un style bien différent de ceux connus sur d'autres types de mobilier d'époque orné, tels que l'argenterie ou la céramique. L'élément qui constitue sa plus grande originalité est l'interprétation de la surface disponible du vase : celle-ci n'est pas comprise comme un ou plusieurs cadres rectangulaires mais comme une forme presque indéfinie et illimitée ; le dessin se poursuit au-delà de la vue d'une face et demande à tourner le vase<sup>52</sup>. Ces remarques stylistiques concernent surtout les verres à décor vermiculaire orientaux<sup>53</sup> et les premières productions occidentaux<sup>54</sup>. Par contre, les ateliers occidentaux proposent aussi dès le IIIe siècle des compositions plus statiques, plus stylisées, se référant souvent à une ligne de base horizontale et à une délimitation plus régulière en hauteur (cf. tableau 1, n° 9, 26-41)<sup>55</sup>. Les motifs du second groupe se limitent pratiquement à des serpents striés, appliqués verticalement, la tête toujours en haut.

Le premier groupe se distingue par une multitude de formes (plats, coupes, casseroles, carchesium, divers types de bouteilles et de gobelets), tandis que le répertoire du second groupe est plus restreint. La forme la plus fréquente est le gobelet haut (type Isings 109c) auquel s'ajoutent quelques bouteilles et un canthare (cf. tableau 1, n° 40-41).

Le tableau 1 montre bien, que la chronologie des verres à décor vermiculaire et serpentiforme n'est pas encore très précise. On constate qu'il y a peu de pièces datées de la deuxième moitié du IIIe siècle<sup>56</sup>. Ce style a-t-il été abandonné pendant un certain temps ? Une lacune existe-t-elle dans la documentation actuelle ? Faut-il plutôt supposer que certaines tombes dites du IVe siècle sont datées trop tardivement et que certains gobelets décorés de serpents datent de la seconde moitié du IIIe siècle ?

49. Certains décors ne sont pas striés.

50. D. B. Harden, Snake Thread Glass Found in the East, *Journal of Roman Studies*, vol. 24, 1934, p. 50-55. - Clairmont 1963, p. 42-45.

51. L'idée de Fremersdorf, 1959, p. 13, que ce décor a été inventé à Cologne, est aujourd'hui abandonnée, cf. D. B. Harden, in: *Glass of the Caesars*, cat. 1987, p. 105-108 - Rütli 1991, vol. I, p. 87.

52. Fremersdorf 1959, pl. 36, 43, 59-63. - *Glass of the Caesars*, cat. 1987, n° 61. - Une exception existe avec les bouteilles plates, les plats et les coupes dont la surface à décorer est délimitée, cf. *Glass of the Caesars*, cat. 1987, n° 56. - von Boeselager 1989, p. 33, fig. 15, de Nimvègue. - Arveiller-Dulong 1985, p. 215, n° 299. - Cf. tableau 1, n° 1-3.

53. *Glass of the Caesars*, cat. 1987, n° 60, 62. - Clairmont 1963, pl. V, n° 161. - Harden 1934, *op. cit.*

54. Fremersdorf 1959, p. 10-18.

55. Vanpeene 1993, p. 52, pl. XIX, n° 83. - *Verres et Merveilles*, cat. 1993, p. 126 en bas. - Fremersdorf 1959, pl. 44 et 45. - *Glass of the Caesars*, cat. 1987, n° 67.

56. A Augst, la plupart des fragments à décor vermiculaire date de la première moitié du IIIe s., cf. Rütli 1991, vol. II, p. 96, n° 1856, 1857 et 4554, certains du IIe s., *ibidem* n° 4552 et 4553 ; un seul fragment, le n° 4551, date généralement du IIIe s.

Les verres à décor vermiculaire réalisés dans les ateliers de Cologne ont connu une diffusion presque aussi large que celle des verres à décor meulé ou gravé de même provenance<sup>57</sup>. Néanmoins, ils ne sont pas encore attestés ni dans le Sud-Ouest ni dans le Midi de la Gaule (carte 1). En revanche, on constate une concentration dans les régions septentrionales. Par conséquent, les deux bouteilles découvertes dans la sépulture de Pogné, la Grande Gémairie sont les exemplaires les plus méridionaux connus à ce jour en France<sup>58</sup>. Dans la cité des Pictons, le site de Bouillé-Courdault (Vendée) a livré également des vases similaires.

Ces verres à décor vermiculaire représentent d'une façon générale les offrandes les plus précieuses du mobilier

funéraire, comme dans certaines tombes de Bouillé-Courdault<sup>59</sup>, mais aussi comme dans celle de Pogné. Ils sont souvent offerts par paires. On ne sait pas en fait si cette forme d'offrande a une signification particulière (cf. cat. n° 1)

Le tableau 1 liste 41 vases à décor vermiculaire ou serpentiforme ; presque tous proviennent d'ensembles funéraires. Ce fait doit être interprété avec beaucoup de prudence car trop peu d'ensembles de verrerie provenant d'habitat sont connus pour cette même période. L'exemple d'Augst montre que leur utilisation ne se limitait pas aux pratiques funéraires et qu'ils faisaient bien partie de la vaisselle de table<sup>60</sup>.

57. Hochuli-Gysel 1993, p. 85.

58. Il s'agit peut-être des exportations les plus méridionales en général, car il n'est pas sûr si le fragment trouvé à Conimbriga est vraiment une production rhénane, cf. J. de Alarcão et R. Etienne (éd.), *Fouilles de Conimbriga VI. Céramiques diverses et verres*. (Paris, 1976), p. 91, n° 186, avec liste des verres à décor vermiculaire découverts au Portugal.

59. La datation traditionnelle d'une des tombes de Bouillé-Courdault au IVe siècle doit être corrigée. Un nouvel examen des gobelets à coquilles appliquées a montré que ces verres ne datent pas du IV mais du début du IIIe siècle comme les verres à décor vermiculaire associés, cf. von Boeselager 1989, p. 34-35.

60. Rütli 1991, vol. I, p. 87.

Fig. 18. — Diffusions des verres à décor vermiculaire des IIe/IIIe siècles après J.-C. (1) et des verres à décor serpentiformes du IVe siècle après J.-C. (2), retrouvés en France

a : 1 exemplaire ■ □  
 b : 2 exemplaires ■ □  
 c : 3-6 exemplaires ■ □

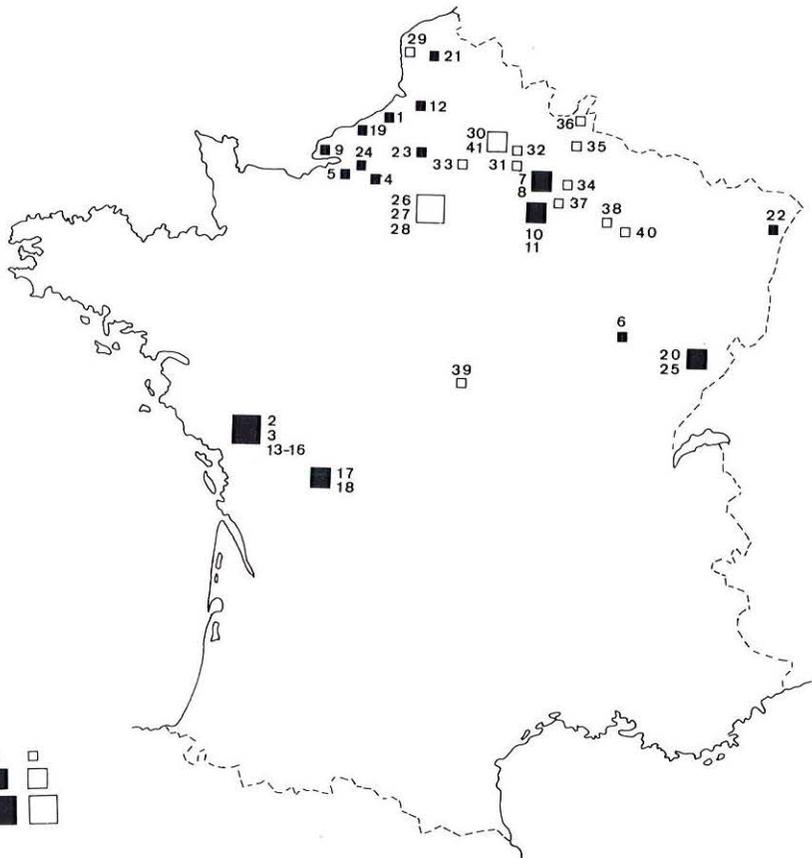


Tableau 1

Verres à décor vermiculaire et serpentiforme découverts en France <sup>61</sup>

FORME	MATÉRIAU	LIEU DE TROUVAILLE	DATATION <sup>62</sup>
1. Coupe <sup>63</sup> Type HN. 1.8	bleu-vert, décor incolore et bleu-vert	Neuveville-les Dieppe (Seine-Maritime)	c. 200
2. Plat <sup>64</sup> Isings, type 97	incolore, décor bleu et blanc	Bouillé-Courdault (Vendée)	Ile/IIIe s.
3. Plat <sup>65</sup> Isings, type 97	incolore, décor bleu et blanc	Bouillé-Courdault (Vendée)	Ile/IIIe s.
4. Gobelet <sup>66</sup> Type HN. 4. 5C	incolore	Pîtres (Eure)	200-250
5. Gobelet <sup>67</sup> Type HN. 4. 5C	incolore	Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime)	200-250
6. Gobelet <sup>68</sup> Type HN. 4. 5C	incolore, décor blanc et bleu	Brognon (Côte d'Or)	Ile/IIIe s.
7. Gobelet <sup>69</sup>	décor blanc et bleu	Reims (Marne)	IIIe s.
8. Gobelet <sup>70</sup>	décor blanc et bleu	Reims (Marne)	IIIe s.
9. Gobelet à pied en balustre type HN. 5.4 71	blanchâtre	Harfleur (Seine-Maritime)	fin Ile s./début IIIe s.
10. Gobelet <sup>72</sup>	incolore	Poivres-en-Champagne (Aube)	IIIe s.
11. Gobelet <sup>73</sup>	incolore	Poivres-en-Champagne (Aube)	IIIe s.
12. Carchesium <sup>74</sup> Isings, type	incolore, décor blanc et bleu	Amiens (Somme)	fin Ile s./début IIIe s.
13. Gobelet <sup>75</sup> Isings, type 109	incolore, décor blanc et bleu	Bouillé-Courdault (Vendée)	Ile/IIIe s.
14. Gobelet <sup>76</sup> Isings, type 109	incolore	Bouillé-Courdault (Vendée)	Ile/IIIe s.
15. Bouteille globulaire à pied en balustre <sup>77</sup>	incolore, décor blanc et bleu	Bouillé-Courdault (Vendée)	Ile/IIIe s.
16. Bouteille, à pied en balustre Isings, type 93 78	incolore, décor bleu, blanc, jaune	Bouillé-Courdault (Vendée)	Ile/IIIe s.
17. Cruche <sup>79</sup>	bleu-vert	Nanteuil-en-Vallée, Pougné (Charente)	190-250
18. Cruche <sup>80</sup>	incolore	Nanteuil-en-Vallée, Pougné (Charente)	190-250
19. Cruche <sup>81</sup>	incolore, décor blanc et jaune	Cany (Seine-Mar.)	IIIe s.
20. Bouteille <sup>82</sup>	inconnu	Besançon (Doubs)	Ile/IIIe s.

61. Cette liste n'a pas la prétention d'être complète.

62. Datation attribuée par les auteurs des publications citées.

63. Sennequier 1985, p. 41, n° 10. - Sennequier 1993, pl. 3, n° 14. - *Verres et Merveilles*, cat. 1993, p. 63, n° 185.

64. Gendron 1970, fig. 43.

65. Gendron 1970, p. 52. - J. Gambier, Les sépultures de Bouillé-Courdault, *R. B. P.*, vol. 1, 1968, p. 72.66. Sennequier 1993, pl. 12, n° 114, contexte funéraire. - *Verres et Merveilles*, cat. 1993, p. 68, n° 206.

67. Sennequier 1993, pl. 12, n° 115, contexte

funéraire. - *Verres et Merveilles*, cat. 1993, p. 68-69, n° 207.68. *Vitrum*, cat. 1990, p. 163, n° 183 ; ce vase est le seul de notre liste qui a été trouvé dans une villa.

69. Morin-Jean 1913, p. 214, fig. 288, n° 6 ; p. 215, fig. 292, p. 216, n° 6.

70. Morin-Jean 1913, p. 216, n° 7

71. Sennequier 1993, pl. 14, n° 138 ; les filets du décor de ce vase ne sont pas striés. - *Verres et Merveilles*, cat. 1993, p. 31, n° 60 et planche de couleur.

72. Cabart 1992, n° 313.

73. Cabart 1992, n° 314.

74. *Verres et Merveilles*, cat. 1993, p., planche en couleurs.

75. Gendron 1970, fig. 41, pl. II, n° 2.

76. Gendron 1970, fig. 42.

77. Gendron 1970, p. fig. 39 et pl. I, n° 2. - *La Mort et le Sacré*, cat. 1990, p. 149, fig. 19.

78. Gendron 1970, fig. 40 et pl. I, n° 1.

79. Notre n° 1.

80. Notre n° 2.

81. Morin-Jean 1913, p. 206, fig. 276 (disparu).

82. Morin-Jean 1913, p. 207, fig. 277. - Koltes 1982, p. 52, pl. 33, n° 143.

21. Bouteille à pied en balustre, Isings, type 93 <sup>83</sup>	incolore, décor blanc et bleu pâle	Vieil-Atre (Pas de Calais)	IIIe s.
22. Bouteille lenticulaire <sup>84</sup>	incolore, décor blanc et bleu, en partie doré	Strasbourg (Bas-Rhin)	200-250
23. Vase à pied en balustre <sup>85</sup>	incolore	Haute Normandie, lieu inconnu	250-300
24. Vase à pied en balustre <sup>86</sup>	incolore	Rouen (Seine-Maritime)	250-300
25. Vase à pied en balustre <sup>87</sup>	inconnu	Besançon (Doubs)	200-250
26. Gobelet <sup>88</sup> Isings, type 109c	bleu verdâtre	Epiasis-Rhus (Val d'Oise)	IVe s.
27. Gobelet <sup>89</sup> Isings, type 109c	vert	Epiasis-Rhus (Val d'Oise)	IVe s.
28. Gobelet <sup>90</sup> Isings, type 109c	vert-clair	Epiasis-Rhus (Val d'Oise)	IVe s.
29. Gobelet <sup>91</sup> Isings, type 109c		Boulonnais (Pas-de-Calais)	IVe s.
30. Gobelet <sup>92</sup> Isings, type 109c		Vermand (Aisne)	IVe s.
31. Gobelet <sup>93</sup> Isings, type 109c		Villa d'Ancy près Limé (Aisne)	IVe s.
32. Gobelet <sup>94</sup> Isings, type 109c	décor blanc et brun	Sissy (Aisne)	IVe s.
33. Gobelet <sup>95</sup> Isings, type 109c		Mus. Compiègne (Oise)	IVe s.
34. Gobelet <sup>96</sup> Isings, type 109c		Jonchery-sur-Suippes (Marne)	IVe s.
35. Gobelet <sup>97</sup> Isings, type 109c		Seuil près Rethel (Ardennes)	IVe s.
36. Gobelet <sup>98</sup> Isings, type 109c	vert pâle	Vireux-Molhain (Ardennes)	fin IVe/Ve s.
37. Gobelet <sup>99</sup> Isings, type 109c	verdâtre	Mus. Châlons-sur-Marne (Marne)	IVe s.
38. Gobelet <sup>100</sup> Isings, type 109c	verdâtre	Couvrot (Marne)	IVe s.
39. Gobelet <sup>101</sup> Isings, type 109c	vert-olive décor vert et brun	Etréchy (Cher)	IVe s.
40. Canthare <sup>102</sup> Isings, type 112		Halignicourt (Haute Marne)	IVe s.
41. Bouteille type Isings 129 <sup>103</sup>		Vermand (Aisne)	IVe s.

83. Morin-Jean 1913, p. 208, fig. 278.

84. Arveiller-Dulong 1985, p. 134-136, n° 299 et p. 215.

85. Sennequier 1985, p. 117, n° 193.

86. Sennequier 1985, p. 117, n° 194.

87. Morin-Jean 1913, p. 27, fig. 281. - Koltes 1982, p. 52, pl. 32, n° 144.

88. Vanpeene 1993, p. 51-52, n° 82.

89. Vanpeene 1993, p. 51-52, n° 83.

90. Vanpeene 1993, p. 51-52, n° 84.

91. Morin-Jean 1913, p. 215, fig. 290 (décor sans stries).

92. Morin-Jean 1913, p. 214, n° 3 (même type que les n° 26-28, décoré de serpents).

93. Morin-Jean 1913, p. 215, fig. 291.

94. Morin-Jean 1913, p. 216, n° 5 (même type que les n° 26-28, décoré de serpents).

95. Morin-Jean 1913, p. 215, fig. 293.

96. Morin-Jean 1913, p. 214, fig. 288, n° 4, p. 216, n° 8, pl. 9.

97. Morin-Jean 1913, p. 214, n° 2.

98. *A l'Aube de la France. La Gaule de Constantin à Childeric*. Cat. exposition Paris 1981, p. 165., n° 249g, fig. 129. Décor sans stries. - Vanpeene 1993,

p. 50. - Même type que les n° 26-28. ; accompagné d'une monnaie d'Honorius.

99. Cabart 1987, p. 40, fig. 6, n° 31 et p. 42, n° 31. - Vanpeene 1993, p. 50 ; même type que les n° 26-28.

100. Cabart 1987, p. 40, fig. 6, n° 30 et p. 42, n° 30 ; pl. VI, n° 2. - Vanpeene 1993, p. 50 ; même type que les n° 26-28.

101. Vanpeene p. 50 ; même type que les n° 26-28.

102. Vanpeene 1993, p. 50.

103. Motin-Jean 1913, p. 214, décoré de serpents.

## Chronologie

Comme nous l'avons indiqué dans les notices du catalogue, la chronologie des neuf vases en verre est assez homogène et claire. Une datation entre la fin du IIe et le milieu du IIIe siècle est vraisemblable.

## Utilisation du verre

Vaisselle de table : 6 pièces

- 2 cruches pour servir à boire (n° 1 et 2)
- 2 verres à boire (bol n° 3, gobelet n° 4)
- 1 coupe (n° 5, posée à l'extérieur de la tombe)
- 1 coupelle (n° 6, posée à l'extérieur de la tombe)

Récipients (emballages) de produits liquides : 3 pièces

- 1 aryballe (n° 7, flacon à parfum)
- 2 bouteilles à section rectangulaire (n° 8 et 9)

Parure

- 32 perles d'un collier

Les verres appartiennent à trois catégories d'utilisation : la vaisselle de table (six récipients), les emballages (trois récipients) et la parure (un collier).

La coupe n° 5 et la coupelle n° 6, ont été posées à l'extérieur du sarcophage. Ces deux vases étaient prévus pour contenir des parties du repas. La coupe est peut-être identifiée à la *paropsis* qui servait à présenter des légumes, des fruits etc.<sup>104</sup> La coupelle n° 6 est un *acetabulum*, une des formes obligatoires du repas romain, utilisée pour servir le vinaigre ou une sauce, et probablement aussi d'autres suppléments au repas comme des olives<sup>105</sup>.

Grâce aux graffites des manufactures de La Graufesenque, la désignation latine *acetabulum* a pu être identifiée sur des formes réalisées en terre sigillée. L'*acetabulum*

était une forme fréquente en terre sigillée voire en argent (cf. le cat. du n° 6). Dans la littérature latine, le matériau verre n'est jamais évoqué lors d'une mention d'un *acetabulum*. Néanmoins, nous pensons que la coupelle n° 6 lui correspond à cause de sa parfaite analogie avec la forme sigillée Dragendorff 33, type d'*acetabulum* fréquent à partir du IIe siècle ap. J.-C.

Les quatre verres de table posés à l'intérieur du sarcophage sont deux cruches à servir à boire (n° 1 et 2) et deux verres à boire (n° 3 et 4). Les cruches sont des objets de luxe : comme leurs formes apparentées en céramique ou en argent elles sortent du commun de la vaisselle de table. On observe que ces vases en verre précieux - comme par exemples les cruches de la Grande Gémairie - sont souvent offerts en paires<sup>106</sup>.

Le n° 7 est un flacon à parfum. On le portait accroché par une petite chaîne qui passait dans les anses à même la ceinture<sup>107</sup>. Il semble que cette forme apparaisse plus souvent dans les tombes féminines que masculines. Traditionnellement elle est appelée aryballe, désignation dérivée du nom grec de ce type de flacon. En réalité, il s'agit du récipient du nom latin *ampulla*<sup>108</sup>. Cette petite fiole globulaire a effectivement ses racines dans l'antiquité égyptienne et a survécu en Grèce antique (mais alors réalisé en céramique). La forme de l'aryballe reste presque inchangée jusqu'à la fin de l'époque romaine. Le bouchon du flacon n° 7 n'est pas conservé. La terre infiltrée a été examinée : elle ne révélait aucune trace d'un produit de toilette (huiles etc.)<sup>109</sup>.

Les deux bouteilles à section rectangulaire n° 8 et 9 du type Isings 90 sont une forme courante dès le IIe siècle<sup>110</sup>. Ces verres ont été fabriqués dans différents gabarits ; les n° 8 et 9 sont des exemplaires de taille moyenne (H. 10,4 et 11 cm). D'une façon générale, la hauteur varie de 6 à 24 cm (cf. cat.). La relation entre les différents gabarits et les mesures de liquides romains est encore peu connue<sup>111</sup>. On présume que ces bouteilles étaient des emballages de

104. Hilgers 1968, p. 33-34 et 91-92. - Le nom *paropsis* n'est pas attesté pour une coupe en verre.

105. Hilgers 1968, p. 92 ; cette forme a pu être identifiée grâce aux graffites des manufactures de vaisselle en terre sigillée de La Graufesenque.

106. Simon-Hiernard 1993, p. 308. - Chew 1988, p. 3 : n° 33 et 34, n° 24 et 29, n° 19a et 19b. - von Boeselager 1989, p. 34. - Cf. *supra*, paragraphe « Les verres à décor vermiculaire ».

107. Welker 1974, p. 30-31.

108. Hilgers 1968, p. 37-38. - de Tommaso 1990, p. 22-23.

109. Nous remercions vivement M. Bourjois du CESAMO, Université de Bordeaux I, pour cette examination par la méthode d'un spectromètre de masse. Il semble que l'oxydation par la terre infiltrée ait détruit complètement toute composition originale.

110. Rütli 1991, vol. I, p. 55, forme AR 157. - Pour la fabrication de ce genre de bouteilles cf. V. Seitter, *Bemerkungen zur Herstellung von formgeblasenen römischen Gläsern mit Bodenmarken. Archäologisches Korrespondenzblatt*, vol. 21, 1991, p. 527-533. - En France, ces bouteilles ont été découvertes surtout dans la moitié septentrionale du pays.

111. Charlesworth 1966, p. 29 : 1 amphora = 8 congii = 12 heminae = 24 ligulae. 1 ligulum = 0,57 cc. 1 congius = 164,16 cc. Il est toujours aussi possible que les volumes correspondent à des mesures gauloises.

produits liquides, peut-être de produits de toilette ou de santé, sans pour autant en avoir de preuves<sup>112</sup>. Nous n'avons pas constaté de traces du contenu original : le bouchon qui était très probablement dans une matière organique (par exemple en bitume<sup>113</sup> ou en cire) a disparu ainsi que le liquide. Un bref examen de la terre collée à l'intérieur n'a pas plus abouti à une détermination du contenu original. Une bouteille du même type, plus grande, mais décorée d'une marque de fond semblable, a été découverte parmi le mobilier funéraire d'un homme, dans un tumulus près d'Ashdon (région de Great Chesterford, Grande Bretagne)<sup>114</sup>. Elle avait gardé jusqu'à sa découverte, au XIXe siècle, son contenu original, décrit comme de l'eau contenant une matière brunâtre en suspension. Ce liquide n'a pas été analysé<sup>115</sup>.

Le collier est le seul élément de parure de la jeune défunte. Avec l'aryballe n° 7 et les statuettes en terre cuite, il atteste la féminité de la morte.

## Le verre dans les sépultures féminines du centre-ouest de la Gaule

### L'utilisation du verre dans le mobilier funéraire

L'utilisation du verre dans le mobilier funéraire a beaucoup évolué pendant les deux premiers siècles de notre ère. Au Ier siècle, le verre que l'on trouve dans les tombes de la Gaule romaine est réservé aux urnes et fioles, alors que les quelques pièces de vaisselle sont réalisées en céramique<sup>116</sup>. Le IIe siècle a connu un certain changement. La vaisselle en verre se manifeste de plus en plus<sup>117</sup>. Cette évolution n'est qu'une tendance générale. En ce qui concerne les sépultures féminines de la région Poitou-Charentes, à Saintes, la tombe du Clousi contenait 23 vases en verre contre 20 récipients en céramique (plus 6 ou 7 amphores)<sup>118</sup> ; près de Niort, le mobilier de la tombe de Bessines, datée de 80 ap. J.-C. environ, comptait 35 verres

et 17 céramiques (sans les deux amphores)<sup>119</sup> ; à Ronsenac (Charente), une sépulture de la fin du Ier/début du IIIe siècle a fourni onze vases en verre contre un récipient en céramique<sup>120</sup>, mais le maximum est atteint au milieu du IIe siècle ap. J.-C. dans la tombe de Saint-Médard-des-Prés avec plus de 50 vases en verre (contre 26 en céramique, sans compter les 6 amphores), tous placés en dehors du sarcophage<sup>121</sup>. Toutefois, on peut constater la persistance des vases en céramique aux IIe/IIIe siècles dans des sépultures découvertes ailleurs en Gaule, comme dans celles de la nécropole d'Epiais-Rhus<sup>122</sup>.

Dans ces tombes, le verre est attesté par les fioles, les verres à boire, les *acetabula*, et plus rarement par les formes fermées (verres de stockage et à servir à boire). Ainsi, les tombes féminines du centre-ouest de la France indiqueraient une pratique particulière de l'utilisation du verre comme offrande ou dépôt funéraire, surtout aux deux premiers siècles de notre ère. Aux IIIe et IVe siècles, la proportion du verre dans les sépultures des cités de Poitiers et de Saintes ne semble plus être tellement extraordinaire, malgré la persistance des ensembles funéraires de grand standing de Bouillé-Courdauld datés pour certains du début du IIIe siècle et d'autres du IVe siècle. On y trouve en effet des lots tout à fait comparables tant pour le nombre que pour la valeur des verres ou la richesse générale<sup>123</sup>. S'il semble assez évident que le verre représente au Bas Empire un signe d'une certaine prospérité, ce matériau avait-il la même valeur au Haut Empire? Le prix du verre à l'époque romaine est controversé. Certains spécialistes estiment que la généralisation et vulgarisation du verre dans le courant du premier siècle après J.-C. ont conduit à des prix bas<sup>124</sup>. Quant à nous, nous pensons qu'il faut distinguer les différents produits verriers. Si les objets fabriqués en série, comme les fioles très simples et aisées à réaliser, avaient un prix avantageux, en revanche, un vase plus élaboré, comme les verres mosaïqués du Ier siècle ou les verres diatrètes

112. Morin-Jean 1913, p. 68-69.

113. Des bouchons en bitume (pour bouteilles et fioles) sont attestés en Angleterre, cf. Pugh 1963, p. 41.

114. Pugh 1963, p. 39-42, surtout p. 41 et pl. VIA, n° 4 (Barrow IV).

115. Une fiole d'un autre ensemble funéraire de ce même groupe de tumuli près contenait un remplissage d'apparence onctueuse et solide, sauf tout au fond de la bouteille (où de l'eau s'est détachée du produit ?) ; après ouverture du récipient le contenu prit un aspect clair, semblable au vin, *ibidem* p. 41.

116. V. Bel, Le verre de la nécropole de Saint-Paul-Trois-Châteaux, *Annales du 11e Congrès de l'Asso-*

*ciation Internationale pour l'Histoire du Verre*, Bâle 1988 (Amsterdam, 1991), p. 145-152. - Perrier 1983, p. 135-141. - Simon-Hiarnard 1989. - Arveiller-Dulong 1992. - Il semble que la prédominance des fioles en verre diminue plus en s'éloigne d'Italie ; ainsi, les tombes dans le nord-ouest et ouest de l'empire romain contiennent plus de vaisselle de table que ceux d'Italie, cf. van Lith et Randsborg 1985, p. 458-464.

117. van Lith et Randsborg 1985, p. 512.

118. Chew 1988, p. 35-47.

119. Mitard 1977, p. 225.

120. J.-L. Tilhard, Mobilier d'une sépulture gallo-romaine à Ronsenac (Charente), *Bulletin et Mémoires*

*de la Société archéologique et historique de la Charente*, t. 1993, p. 187-209. Ce mobilier comprend en outre deux coupelles en bronze, quatre lampes et une bague en cristal de roche.

121. Mitard 1977, p. 226 - *La mort et le sacré*, cat. 1990, p. 142-145. - Simon-Hiarnard 1993, p. 308-309.

122. Vanpeene 1993, p. 72-73, pl. XXXIX.

123. Friedhoff 1989, p. 37-38 ; 48. - van Lith et Randsborg 1985, p. 463-464.

124. Friedhoff p. 38.

des IIIe/IVe siècles pour citer des exemples extrêmes, restaient très chers, un diatrète valant même une fortune. Les verres à décor rapporté, comme les cruches n° 1 et 2 de la Grande Gémarie, étaient aussi certainement d'un coût élevé, vu la procédure de fabrication longue et compliquée. Ceci peut donc indiquer un statut d'objets de luxe pour ces verres et refléter ainsi un statut social également élevé pour son possesseur.

### Comparaison avec d'autres sépultures féminines de la région

La distinction entre le verre posé à l'intérieur et celui à l'extérieur du sarcophage est très importante pour l'interprétation de la sépulture à Pogné, la Grande Gémarie (cf. *supra*). La signification de l'offrande ou du dépôt ne peut pas être la même, ni le moment de sa pose. Malheureusement, les descriptions de sépultures comparables ne tiennent pas toujours compte de l'emplacement précis des offrandes. Ces indications manquent par exemple pour le mobilier des tombes de Bouillé-Courdault<sup>125</sup>. Parmi les tombes dont la disposition des objets déposés est bien connue, celle de Pogné est relativement modeste par sa quantité de verres (cf. *supra*), mais elle est celle qui détient le nombre le deuxième plus élevé de vases en verre à l'intérieur du sarcophage. Seule la tombe de Clousi (Saintes) comptait une quantité plus importante de verre à l'intérieur du sarcophage (tous les 23 récipients de la sépulture)<sup>126</sup>. Cette constatation reste néanmoins sous la réserve qu'une ou plusieurs des tombes de Bouillé-Courdault n'aient pas contenu un nombre plus important d'offrandes placées dans un sarcophage. Alors qu'il y a sept verres autour du corps à Pogné, il n'y en a aucun à Saint-Médard-des-Prés et seulement un à Bessines<sup>127</sup>. Il faut cependant rappeler que les différences chronologiques sont assez grande entre ces quatre tombes : celle de Saintes date du milieu du Ier siècle, celle de Bessines de l'époque flavienne, celle de Saint-Médard-des-Prés de l'époque antonine et celle de La Grande Gémarie de la première moitié du IIIe siècle. Cette répartition chronologique complique les comparaisons. La proportion entre verres déposés à l'extérieur et à l'intérieur du sarcophage pourrait-elle être un élément chronologique indiquant les changements des pratiques funéraires ?

La réponse est prématurée : aucune des tombes correctement publiées dans cette région n'appartient à la période chronologique de la sépulture de Pogné. Il serait donc souhaitable que les tombes de Nallier et de Bouillé-Courdault<sup>128</sup> soient publiées avec le même soin que celles du Clousi (Saintes ; Chew 1988) et de Bessines (Niort ; Mitard 1977). Par la suite, on pourra aborder les questions liées à l'association et à la disposition du mobilier, à la signification des pratiques funéraires éventuellement régionales et au statut social des défuntes.

### Conclusions

La sépulture d'une jeune femme, découverte à Pogné, comprend neuf vases et un collier de perles en verre.

Ils représentent trois groupes d'utilisation de ce matériau, la vaisselle de table, les emballages de produits liquides et la parure.

La disposition des vases autour et dans le sarcophage suit des pratiques funéraires probablement imprégnées d'une longue tradition locale. La tombe se range dans la série de riches sépultures à inhumation de jeunes femmes du centre-ouest de la Gaule. La présence de verreries dans ces tombes témoigne aussi du statut social aisé de la famille de la défunte.

Tous les récipients datent de la fin du IIe ou de la première moitié du IIIe siècle. Deux cruches précieuses sont importées de Cologne, un aryballe est peut-être d'origine orientale. Les lieux de production des autres pièces restent inconnus, mais se trouvaient vraisemblablement en Gaule. Les verres importés attestent l'existence de relations commerciales entre la cité de Poitiers (Bas et Haut-Poitou) et la Gaule septentrionale et la Rhénanie.

### La céramique<sup>129</sup>

Huit objets en céramique ont été découverts dans la sépulture :

- une coupe en céramique sigillée (fig. 19 n° 7 ; *inv.* n° 85) ;

125. Bost et Maurin 1991, p. 50. *Le mort et le sacré*, cat. 1990, p. 146-150 - Simon-Hiernard 1993, p. 308-309

126. Chew 1988, p. 35.

127. Bost et Maurin 1991, p. 49-50 et fig. 3. - Mitard 1977, p. 206 et 222, n° 30. - cf. aussi les notes du paragraphe précédent.

128. Simon-Hiernard 1993, p. 308-309. - Bost et Maurin 1991, p. 49-50.

129. Par Jean-François Buisson.

- trois récipients en céramique commune blanche, engobée (fig. 19 n° 5, 6 et 8 ; *inv.* n° 83, 84 et 86) ;

- quatre céramiques communes grises (fig. 19 n° 1 à 4 ; *inv.* n° 8, 80, 81 et 82).

À l'exception d'une cruche (n° 81), dont il nous manque l'anse, toutes les formes sont archéologiquement complètes.

Le catalogue suit l'ordre fixé par les hasards liés à l'inventaire du mobilier.

## Catalogue

### Gobelet globulaire en céramique commune grise

(fig. 19 n° 1 ; *inv.* n° 8).

Position : dans le sarcophage, près du crâne.

Description :

Ce vase presque globulaire a une épaule bien marquée et un haut col rentrant, avec une lèvre légèrement débordante. Il repose sur un pied annulaire, marqué à l'extérieur par une gorge et creusé d'une cupule interne. En pâte fine de couleur grise, il a reçu un lustrage soigné à l'extérieur.

Datation : seconde moitié du Ier s.-IIIe s.

Rattachement typologique :

Variante de la forme Santrot 291, datée par M.-H. et J. Santrot de la seconde moitié du Ier s. et de la première moitié du IIe s. Des formes globulaires très proches sont attestées au IIIe s. à Limoges<sup>130</sup> et à Cognac<sup>131</sup>. On notera sa parenté avec la forme de céramique à l'éponge Raimbault VIII, produite de la fin du IIe s. au IVe s.

Commentaire :

Les formes S. 290 et 291 sont décrites comme «accompagnant fréquemment les urnes cinéraires». La forme Raimbault VIII est, elle aussi, fréquemment associée à des contextes funéraires, dans des nécropoles à inhumation (par exemple pour le Poitou, à Bouillé-Courdault (Vendée)<sup>132</sup>, Chatellerault (Vienne)<sup>133</sup> et à Poitiers<sup>134</sup>.

Si ce type de mobilier semble absent dans les contextes funéraires armoricains publiés par P. Galliou, on retrouve un nombre conséquent de gobelets tronconiques dans les

nécropoles à inhumation du Bas-Empire de la région parisienne<sup>135</sup>.

Sans être exclusive des milieux funéraires, cette forme y est fréquemment rencontrée, tant dans les nécropoles à incinération que dans les nécropoles à inhumation.

### Vase en céramique peignée (fig. 19 n° 2 ; *inv.* n° 80)

Position : hors du sarcophage, au nord.

Description :

Petit vase à panse ovoïde tronquée. Le fond est plat et le col évasé s'achève par une lèvre à bourrelet. La partie centrale est décorée au peigne. Ce vase a été modelé puis tournassé afin d'en régulariser le col. La pâte est brunâtre et fortement dégraissée de quartz. Les parois sont rubéfiées.

Datation : Ier-IVe s.

Commentaire :

La céramique peignée, de tradition gauloise, est courante dans l'Ouest et le Centre-Ouest au tournant de notre ère et aux III-IVe s. Les parois rubéfiées indiquent ici qu'il s'agissait d'un vase à cuire.

### Cruche à une anse en céramique commune grise

(fig. 19 n° 3 ; *inv.* n° 81)

Position : à l'extérieur du sarcophage, au nord.

Description :

Cruche globulaire reposant sur un pied annulaire légèrement concave. Col très étroit s'évasant en entonnoir sur une lèvre oblique. La partie supérieure de l'anse vient curieusement se fixer au sommet de l'épaule. La facture est d'excellente qualité. La pâte est tendre, fine et noire.

Datation : indéterminée. La forme est nouvelle.

Commentaire :

Les cols s'évasant en entonnoir sur une lèvre simple sont à peu près absents des productions de l'Ouest, à l'exception de quelques individus à lèvres de section carrée produits en céramique fumigée au début de notre ère<sup>136</sup> et d'un exemplaire bordelais des années 50-160 publié par M.-H. et J. Santrot<sup>137</sup>.

130. Berland L., Linz G., 1975, pl. 2 fig. 9 et 22.

131. Vernou Ch., 1990, fig 36 n° 140.

132. Pascal J., 1987 : fin IIIe-IVe s.

133. Simon - Hiernard D., 1991, p. 70.

134. Simon - Hiernard D., 1990, n° 14-15 p. 65.

135. Barat Y., Sirat J., 1993, fig. 6 et 7.

136. Laurenceau N., Santrot M.-H., J., 1988, fig. 12, n° 152 et 154, p. 218 : l'anse est toujours fixée sur la lèvre.

137. Santrot M.-H., J., 1979, forme 376 : la partie supérieure de l'anse est fixée à mi-hauteur du col.

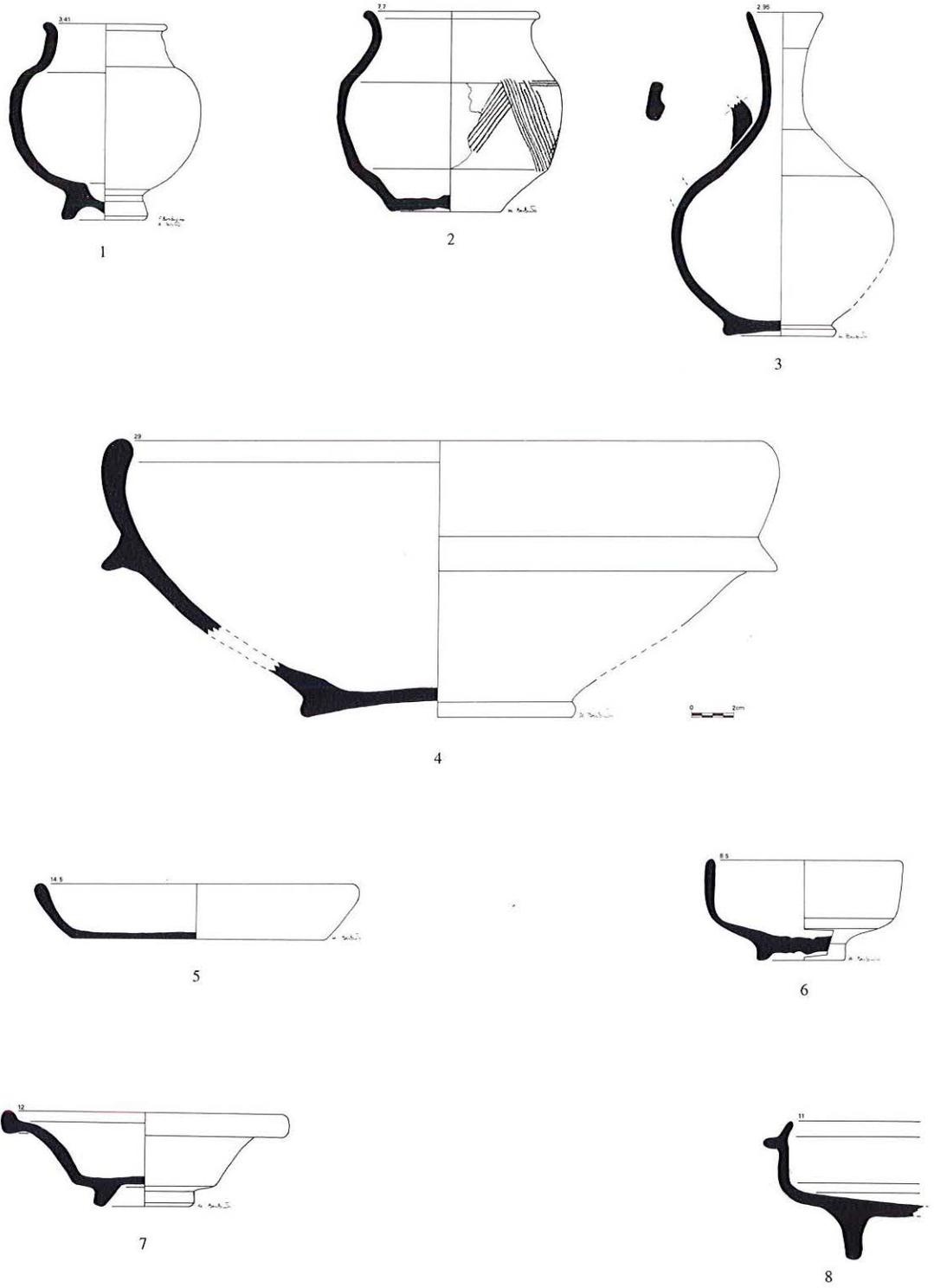


Fig. 19.

Signalons toutefois une forme identique à celle de Pogné, en céramique «ocre» (donc en cuisson oxydante), où la fixation de l'anse, absente, a été restituée à mi-col, dans un contexte funéraire d'incinération fouillé en 1946 à Quimper<sup>138</sup>. Cette cruche accompagnait une incinération datée du Ier s.

Il est intéressant de noter ici l'emploi d'un mode de cuisson réducteur, d'usage peu fréquent dans la région, où la majorité des cruches est produite en cuisson oxydante. L'origine de celle-ci ne peut être précisée pour le moment.

### Coupe à collerette de préhension

(fig. 19 n° 4 ; *inv.* n° 82)

Position : à l'extérieur du sarcophage, au sud.

Description :

Cette grande (29 cm de diamètre à l'ouverture) coupe hémisphérique en céramique commune grise présente une lèvre rentrante «en feuille de gui» et repose sur un fond plat légèrement concave sculpté en pied annulaire. La collerette de préhension est placée au tiers supérieur de la panse. La pâte, grise, présente des inclusions de mica.

Datation : cette forme est produite à partir des années 40-80 jusqu'au IVe s.

Rattachement typologique : Santrot 164b.

Bibliographie :

M.-H. et J. Santrot<sup>139</sup> signalent notamment cette forme en Charente-Maritime à Saintes et Pépiron, en Gironde à Bordeaux, Camblanes et Plassac ; un exemplaire en céramique commune grise présente le même fond concave qu'à Pogné à Cognac<sup>140</sup> ; un exemplaire en pâte brun-rouge dans un puits comblé à la fin du IIe s. ou au début du IIIe s. à Saintes<sup>141</sup>. Cette forme a été produite en pâte blanche à Soubran (Charente-Maritime) entre les années 75 et 150 de notre ère<sup>142</sup> et en Charente à Villegats, vers la fin du Ier s., en céramique commune rouge<sup>143</sup>.

La production de cette forme est également attestée en Poitou à Bellefonds (Vienne)<sup>144</sup>. La forme 164 est également connue à Poitiers au IIe s.<sup>145</sup> et au IIIe/IVe s.<sup>146</sup>. Elle est signalée dans la seconde moitié du IIIe s. en Vendée dans la nécropole de Bouillé-Courdault<sup>147</sup>.

Commentaire :

Très courante dans l'ouest, la coupe Santrot 164 y est représentée avec des modes de cuisson très différents : céramique fumigée, commune grise, commune rouge et commune blanche. Elle a pu recevoir parfois un engobe rouge (signalé à Camblanes (Gironde) par M.-H. et J. Santrot) ou noir (très courant en Poitou et Saintonge à partir du milieu du IIe s.). On en connaît même des exemplaires en céramique marbrée et à décor «à l'éponge» (l'une des variantes de la forme Raimbault VI). M.-H. et J. Santrot<sup>148</sup> la rapprochent de la forme sigillée Drag. 44.

### Assiette en céramique commune blanche

(fig. 19 n° 5 ; *inv.* n° 83)

Position : à l'extérieur du sarcophage, au sud.

Description :

Cette assiette à lèvre simple légèrement renflée et fond plat, en céramique commune blanche, a reçu un engobe argileux orange (brun-orangé sur la lèvre) interne et externe qui subsiste à l'état de trace.

Rattachement typologique : variante de la forme Santrot 41.

Datation : Ier-IVe s.

Commentaire :

La forme étant très courante, je me permets de renvoyer pour des références bibliographiques dépassant le cadre national, à M.-H. et J. Santrot<sup>149</sup>. Les seuls exemplaires engobés signalés pour cette forme sont des productions à engobe rouge-pompéien interne (de la fin du Ier av. J.-C. au IIe s.) et en céramique de type «savonneuse». En Poitou on peut citer :

138. Galliou P., 1981, t. 2, fig. 77, p. 561.

139. Santrot M.-H., J., 1979.

140. Vernou Ch., 1990, fig. 34 n° 120 : seconde moitié du IIIe s.

141. Laurenceau N., Santrot M.-H., J., 1988, n° 109, p. 243.

142. Santrot M.-H., J., 1991, fig. 3 n° 12 p. 86.

143. Prospections B. Boulestin, à l'occasion des travaux d'extension de la RN 10 en 1982. Inédit. Dépôt de fouilles d'Angoulême.

144. Camus S., Richard Ch., 1983, pl.3, fig. 2, p. 272 : atelier de potier abandonné à la fin du IIe ou au début du IIIe s. La forme, en céramique commune grise, est recouverte partiellement d'un engobe noir.

145. Maison des Sciences et Techniques : Rouquet N., 1990, pl. 4 n° 18 et 19.

146. Blossac : Simon-Hiarnard D., 1990, n° 45b p. 85 (photo) et pl. 29 p. 133. Pâte beige recouverte d'un engobe noir.

147. Pascal J., 1987, fig. 6 n° 4 p. 99. Pâte beige.

148. Santrot M.-H., J., 1979.

149. Santrot M.-H., J., 1979, p. 58-59.

- Antigny <sup>150</sup> ;  
 - La Croix d'Asnières <sup>151</sup> ;  
 - à Poitiers, dans un contexte du IIe s. une variante de S. 41b en cuisson oxydante avec un engobe rouge-pompéien débordant sur le bord extérieur <sup>152</sup>.

Les productions en pâte blanche ne semblent pas attestées jusqu'ici pour l'assiette S. 41 <sup>153</sup>. On peut toutefois citer une variante, non engobée «en pâte fine, dure, rose» à Saintes <sup>154</sup>.

Les productions semi-fines engobées de rouge ou d'orange sont assez fréquentes dans les contextes tardifs (IIIe-IVe s.) de Saintonge où elles représentent, à Saintes même, 5 à 10% du mobilier du début du IIIe s. inventorié sur le site du passage Saint-Jullien et les mêmes proportions pour les contextes de la seconde moitié du IIIe s. de Port-Larousselle. Il s'agit pour l'essentiel de cruches <sup>155</sup>.

On est ici probablement face à une production locale de ce type. Cette opinion est confortée par la présence dans cette même sépulture d'une coupe carénée également engobée provenant très certainement du même centre de production, qui reste à déterminer (n° 6, *inv.* n° 84).

#### Coupe carénée (fig. 19 n° 6 ; *inv.* n° 84)

Position : hors du sarcophage, au nord.

Description :

Petite coupe en pâte blanche à lèvres simple et bord vertical reposant sur un pied annulaire, caractérisée par une carène surbaissée. Elle a reçu un engobe argileux orange interne et externe de qualité médiocre <sup>156</sup>.

On peut la rapprocher d'une forme en céramique commune grise avec engobe noir brillant et adjonction d'un filet marquant la carène, découverte à Limoges <sup>157</sup>. Elle est également voisine de la coupe, en céramique dite «à l'éponge», Raimbault IV <sup>158</sup>.

Datation : IIIe s. ?

Commentaire :

Cette coupe présente les mêmes caractéristiques de pâte et d'engobe que l'assiette n° 83. Elle provient probablement du même atelier. Cette association d'une assiette (utilisée pour la consommation de bouillies ou de compotes) et d'une coupe qui pourrait être un gobelet à boire est intéressante : il pourrait bien s'agir ici d'un couvert individuel...

Voir les remarques générales émises pour le numéro précédent concernant les productions engobées tardives.

#### Coupe en céramique sigillée (fig. 19 n° 7 ; *inv.* n° 85)

Description :

De forme Drag. 51, cette céramique à pâte orangée et engobe brun-rouge présente de fortes traces d'usures à l'intérieur, comme à l'extérieur : l'engobe a partiellement disparu et l'estampille, dont on distingue les traces dans un cartouche rectangulaire, est illisible.

Datation : la forme est produite entre 90 et 150 ap. J.-C dans les ateliers du sud de la Gaule.

Commentaire :

Cette céramique sigillée, production probable de Montans, la seule de l'ensemble de Pogné, est très probablement «résiduelle». Du mobilier «résiduel» du IIe s. est fréquemment présent dans la région sur les sites de la fin du IIIe s. tant dans des contextes urbains <sup>159</sup> que ruraux <sup>160</sup>.

#### Coupe tripode (fig. 19 n° 8 ; *inv.* n° 86)

Position : à l'extérieur du sarcophage, au sud.

Coupe tripode fragmentaire à lèvres triangulaire en céramique à pâte blanche présentant une frange orangée interne. Elle est recouverte d'un engobe interne et externe orangé à bleuté à reflets métallescents. Contrairement au reste du mobilier, cet élément ne présente pas de traces d'usage.

150. «*Terra rubra*» : Richard Ch., 1991, p. 50.

151. Camus S., Richard C., 1981, pl. III, n° 2, p. 34.

152. Rouquet N., 1990, pl. I, n° 5.

153. L'atelier de Soubran, par exemple, a produit cette forme en céramique commune grise : Santrot M.-H., J., 1991.

154. Laurenceau N., Santrot M.-H., J., 1988, n° 20, p. 230-231.

155. Port-Larousselle : Vernou Ch., Mitard P.-H., Tilhard J.-L., 1991, p. 107 ; Cognac : Vernou Ch., 1990, n° 88 à 93, fig. 30 et 31 et p. 56.

156. La mauvaise tenue des engobes des numéros 83 et 84 a peut-être pour cause une température de cuisson insuffisante. M.-H. et J. Santrot (1991, p. 84) ont constaté que la pâte blanche de l'atelier de Soubran (Charente-Maritime), cuite à température insuffisante (la «bonne» production est grésée.) conserve souvent des traces d'un engobe «usé» ou

«délavé» très léger, presque transparent, [orange] virant au brun lorsqu'il est en excès.

157. Loustaud J.-P., 1979-80, n° 18, p. 45.

158. Raimbault M., 1973, pl. I, p. 192.

159. Saintes, Port-Larousselle : Vernou Ch., Mitard P.-H., Tilhard J.-L., 1991, p. 107.

160. Cognac, «la Haute Sarrazine» : Vernou Ch., 1990.

### Rattachement typologique et datation :

Variante de la forme S. 519<sup>161</sup>. Cette variante est connue à Saintes dans un contexte de la première moitié du IIIe s.<sup>162</sup>. On peut rapprocher de la coupe S. 519 de formes limousines du IIe s. dans la nécropole de Concèze (Haute-Vienne)<sup>163</sup>, et au IIIe s. à Limoges<sup>164</sup>.

### Commentaire :

Ces coupes tripodes circulent abondamment dans le Centre-Ouest concurrentement avec les céramiques «à l'éponge» avec lesquelles elles ne sauraient être assimilées<sup>165</sup>. La diversité des pâtes et des variantes implique une diversité d'ateliers. A Saintes, cette forme ne semble pas présente avant le début du IIIe s. et nous semble toujours pouvoir être considérée comme un bon «fossile-directeur» pour le IIIe s., les variantes limousines antérieures étant revêtues d'un engobe jaune<sup>166</sup>.

## Commentaire général

Une remarque préliminaire paraît nécessaire : l'étude des céramiques de Pogné souffre, d'une part de l'information réduite dont on dispose sur les productions tardives du Centre-Ouest, et d'autre part de l'absence de publications céramologiques récentes pour le nord de l'Angoumois et le sud du Poitou.

La chronologie du lot est donc difficile à préciser. Si la forme Drag. 51 nous place dans la première moitié du IIe s. (mais son état montre qu'elle a beaucoup servi), la variante de la coupe tripode S. 519 présente ici n'a pour l'instant d'équivalent qu'à Saintes dans un contexte de la première moitié du IIIe s. Il en va de même de la coupe n° 6 (dont nous ne connaissons malheureusement pas encore le lieu de production), dont l'exemplaire typologiquement le plus proche nous ramène au IIIe s. Les autres individus sont jusqu'ici inédits (comme la cruche n° 3), où ont eu une

période de production trop longue pour être pris en considération (la coupe à collerette de préhension n° 4). C'est donc au IIIe s., et sans doute dans sa première moitié, que nous placerons cet ensemble.

A l'exception du gobelet n° 8, le seul individu céramique placé à l'intérieur du sarcophage<sup>167</sup> et auquel il semble qu'il faille faire une place à part<sup>168</sup>, et de la coupe tripode fragmentaire<sup>169</sup> n° 8, le reste de l'ensemble présente des traces d'usage : engobes dégradés, altération par le feu pour le n° 2... Il s'agit bien ici d'une vaisselle courante de table (assiette n° 5, coupes n° 6 et 7, cruche n° 3) ou de cuisine (vase de cuisson n° 4 -et 8-, et coupe n° 2).

Si toute cette vaisselle n'est pas «neuve», elle affecte, pour la table, les apparences du luxe : une sigillée, deux céramiques engobées et une fine cruche élégante d'excellente facture. En fait, en observant l'ensemble de plus près, on constate :

- que la sigillée n'est pas très récente : elle a sans doute été enfouie plus d'un demi-siècle après sa confection ;
- que les productions engobées sont, somme toute, médiocres<sup>170</sup> ;
- et enfin que la cruche en pâte noire pourrait évoquer certaines productions barbotinées luxueuses de Rhénanie mais que, malgré tout, il ne s'agit que d'une céramique commune, dont l'origine ne peut être précisée.

Cette vaisselle de table trahit des goûts ostentatoires mais ne nécessite pas de réels moyens financiers. Toutefois, l'abondance du mobilier nous indique que nous nous trouvons dans une classe sociale aisée.

Avec la tombe de Pogné, nous disposons désormais d'un lot céramique du IIIe s. dans le sud du Poitou. A l'intérieur de ce lot, je mettrai particulièrement l'accent sur les n° 5 et 6 : il s'agit d'une nouvelle production «semi-fine», dont l'origine précise (Poitou ? Angoumois ? Limousin ?) et l'aire de diffusion restent à déterminer<sup>171</sup>.

161. Laurenceau N., Santrot M.-H., J. 1988, p. 246 et fig. 103 et 129. Attribuée à la fin du IIe s.

162. Saint-Jullien US 4047, n° 30 : Buisson J.-F., 1992, pl. 2, n° 3. On trouvera dans ce dernier article d'autres variantes de S. 519, dans des contextes des III/IVe s.

163. Lintz G., Roumier G., 1981, fig. 8. Engobe jaune.

164. Loustaud J.-P., 1979-80, n° 21, p. 48. Engobe brun-rouge.

165. *Contra* Vernou Ch., 1990, fig. 32 n° 99 et 100 pour deux S. 519 découverts à Cognac.

166. Cf. Buisson J.-F., 1992.

167. On peut remarquer qu'à l'intérieur de celui-ci ne se trouvent que des formes destinées à recevoir des liquides.

168. C'est une forme fréquemment rencontrée dans des contextes funéraires, qui pourrait avoir subi ici une perforation volontaire, cf. ci-dessus

169. Les cassures sont fraîches et son état actuel est dû aux circonstances de la découverte.

170. Cf. ci-dessus, note 156.

171. Les recherches réalisées au dépôt de fouilles de Saintes sur les «semi-fines» provenant du passage Saint-Jullien se sont révélées infructueuses.

## Bibliographie

- ARVEILLER-DULONG, V., ARVEILLER, J. (1985), *Le verre d'époque romaine au Musée de Strasbourg*. Notes et Documents des Musées de France 10 (Paris).
- ARVEILLER-DULONG, V. (1992), Le verre, in : J. Allain *et al.*, La nécropole gallo-romaine du «Champ de l'Image» à *Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre). 3e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Saint-Marcel, 1992, p. 145-158.
- Autun, cat. 1987 : Autun-Augustodunum, capitale des Eduens, cat. exp. Autun 1987.
- BAIGL, J.-P., VERNOU, C. (1991), Inventaire des ateliers de céramique antique en Poitou-Charentes, *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Cognac*, 1991.
- BARAT Y., SIRAT J. (1993), Les assemblages céramiques de la nécropole du Bas-Empire de Maule, *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993.
- BARKOCZI, L., (1988), *Pannonische Glasfunde in Ungarn*. Studia Archaeologica, IX (Budapest).
- BERLAND L., LINZ G. (1975), Un puits comblé au IIIe siècle, à Limoges, *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 14, fasc. 1-2, 1975, p. 15-30.
- BERRY, C. (1976), The Anthropological Value of Minor Variants of the Dental Crown, *American Journal of Physical Anthropology*, 45, p. 257-268.
- BLANCO, R., CHAKRABORTY R., (1976) The Genetics of Shovel Shape in Maxillary Central Incisors, *American Journal of Physical Anthropology*, 44, p. 233-236.
- BOESELAGER, D. VON (1989), Zur Datierung der Gläser aus zwei Gräbern an der Luxemburger Strasse in Köln, *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 22, p. 25-35.
- BOST, J.-P., MAURIN, L. (1991), Incinérations et inhumations entre Loire et Pyrénées, *Incinérations et inhumations dans l'occident romain aux trois premiers siècles de notre ère. Actes du colloque international de Toulouse-Montréjeau*, p. 41-57.
- BROTHWELL, D.-R. (1981), *Digging up Bones*, 3rd Ed. London. British Museum (Natural History). Oxford University Press, 208 p.
- BRUZEK, J. (1991), *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude de l'homme fossile*, M.N.H.N., Paris, 431 p.
- BUISSON J.-F. (1992), Du nouveau sur la coupe tripode S. 519, *Soc. Arch. et Hist. de la Charente-Maritime, Bulletin de liaison*, 1992, p. 54.
- BUISSON, J.-F. (1984), Un sarcophage de plomb à Verteuil-sur-Charente, *Aquitania*, t. 2, p. 285-292.
- CABART, H. (1987), in : H. CABART et J.-P. RAVAUX, Les objets en verre dans les collections archéologiques du Musée de Châlons-sur-Marne du Ve siècle avant J.-C. jusqu'au VIIe siècle après J.-C., *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Science et Arts de la Marne*, 1987, p. 48-80.
- CABART, H. (1992), in : J.-P. Ravaux, La collection archéologique de Mme Perrin de la Boullaye, *Société des amis des Musées de Châlons-sur-Marne*.
- CAMUS S., RICHARD Ch. (1983), Bellefonds-Le pont du Jard, *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 4e série, t. XVII, p. 253-286.
- CAMUS S., RICHARD C. (1981), La villa gallo-romaine de la Croix d'Asnières, *Revue Archéologique Sites*, n° 11, 1981.

- CHARLESWORTH, D. (1966), Roman Square Bottles. *Journal of Glass Studies*, 8, p. 26-40.
- CHENUAUD, R., MAURIN, L., GENDRON, C., RIQUET, R., SANTROT, M.-H. (1980), Les dames de Lozay, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, VI, p. 45-58.
- CHEW, H. (1988), La tombe gallo-romaine de Saintes, nouvel examen du matériel, *Antiquités Nationales*, 20, p. 35-61.
- CLAIRMONT, Ch. (1963), *The Glass Vessels. The Excavations at Dura-Europos, Final Report IV. Part V*, New Haven.
- CRUBEZY, E. (1988), *Interactions entre facteurs bio-culturels, pathologie et caractères discrets. Exemple d'une population médiévale : Canac (Aveyron)*. Thèse de médecine, faculté de Médecine de Montpellier, 417 p.
- CUTRESS, T. W., SUCKLING, G.-W. (1982), The Assessment of non Carious Enamel., *Int. Dent. Journal*, 32, p. 117-122.
- CZURDA-RUTH, B. (1979), *Die römischen Gläser vom Magdalensberg*. Kärntner Museumsschriften 65 . Archäologische Forschungen auf dem Magdalensberg, 6. (Klagenfurt).
- DE TOMMASSO, G. (1985), *Vetro*, dans : A. Carandini et A. Ricci (éd.), *Settefinestre. Una villa schiavistica nell'Etruria Romana* , vol. III, p.173-211. (Modène).
- DOBNEY K., GOODMAN A.-H. (1991), Epidemiological studies of dental enamel hypoplasias in Mexico and Bradford : their relevance to archeological skeletal studies. In : *Health In Past Societies : Biocultural interpretations of human remains in archeological contexts*. Bar International Series 567, p. 81-100.
- DUDAY , H., COURTAUD, P., CRUBEZY, E., SELLIER , P., TILLIER A.-M. (1990), L'Anthropologie de terrain, reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 2, n° 3-4, p. 29-50.
- DUDAY H., SELLIER P. (1990), L'archéologie des gestes funéraires et la taphonomie, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 40, p. 12-14.
- FEREMBACH, D., SCHWIDETZKY, I., STLOUKAL, M. (1979), Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 6, série XIII, p. 7-45.
- FOLLMANN-SCHULZ, A. B. (1988), *Die römischen Gläser aus Bonn*. Beihefte der *Bonner Jahrbücher*, 46. (Cologne).
- FREMERSDORF, F. & POLONY-FREMERSDORF, E. (1984), *Die farblosen Gläser der Frühzeit in Köln, 2. und 3. Jahrhundert. Die Denkmäler des römischen Köln*, 9. (Cologne).
- FREMERSDORF, F. (1959), *Römische Gläser mit Fadenaufgaben in Köln. Die Denkmäler des römischen Köln*, 5 (Cologne).
- FRIEDHOFF, U. (1989), Beigaben aus Glas in Körpergräbern des späten 3. und 4. Jahrhunderts in Köln : ein Indiz für den sozialen Status des Bestatteten ? *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 22, p. 37-48.
- GAILLARD, J. (1982), Notice, *Bull. D.R.H.H. Poitou-Charentes*, p. 31.
- GALLIOU P. (1981), *Sépultures et coutumes funéraires en Armorique romaine*, Thèse de Doctorat de IIIe cycle (Paris IV), 1981, t. 2.
- GENDRON, C. (1970), *La verrerie gallo-romaine sur le Golfe des Pictons : Témoin de l'activité commerciale du Bas-Poitou, du Ier au IVe siècle*. Mémoire de Maîtrise, Université de Poitiers, novembre 1970.
- GENDRON, C. (1974), Richesses méconnues des musées vendéens, les verres gallo-romains, *Archéologia*, 68, p. 37-45.
- Glass of the Caesars*, cat. 1987 : HARDEN, D. B., HELLENKEMPER, H., PAINTER, K., WHITEHOUSE, D. (Milan).
- GOETHERT-POLASCHEK, K. (1977), *Katalog der römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier*. Trierer Grabungen und Forschungen, 9. (Mayence).
- GOODMAN, A.-H., ARMELAGOS, G. -J., ROSE, J. -C. (1980), Enamel Hypoplasia as Indicators of Stress in Three Prehistoric Populations from Illinois, *Human Biology*, 52 (3), p. 515-528.

- GOODMAN, A.-H., ROSE, J.-C. (1991), *Dental Enamel Hypoplasia as Indicators of Nutritional Status in Advances in dental anthropology*, Wiley-Liss, Inc., p. 279-293.
- HAYES, J. W. (1975), *Roman and Pre-Roman Glass in the Royal Ontario Museum*. (Toronto).
- HILGERS, W. (1969), *Lateinische Gefäßnamen. Bezeichnungen, Funktion und Form römischer Gefässe nach den antiken Schriftquellen*. Beihefte der *Bonner Jahrbücher*, 31 (Düsseldorf).
- HOCHULI-GYSEL, A. (1992), La verrerie de la villa gallo-romaine de Plassac (Gironde), *Revue Archéologique de Bordeaux*, t. LXXXI (1992), p. 39-81.
- HOCHULI-GYSEL, A. (1993), Römisches Glas aus dem Südwesten Frankreichs, *Annales de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre*, Vienne-Wien 1991 (Amsterdam, 1993), p. 79-88.
- KACQUELER, J.-C., DECOMBAS, M. (1979), *Abrégé d'anatomo-pathologie dentaire*. Masson, 177 p.
- KISA, A. (1908), *Das Glas im Altertume*, 3 vol. (Rome).
- KOLTES, J. (1982), *Catalogue des collections archéologiques de Besançon. VII. La verrerie gallo-romaine* (Annales littéraires de l'Université de Besançon).
- La mort et le sacré, 150 années de découvertes archéologiques en Vendée*. Cat. exp. 1990 (Thonon-les-Bains).
- LAURENCEAU N., SANTROT M.-H. (1988), Nouveautés dans la céramique commune, *Aquitania*, supplément 3, 1988, p. 199-261.
- LAUTROU, A. (1986), *Abrégé d'anatomie dentaire*, 264 p.
- LE MASNE DE CHERMONT, N. (1991), Prinçay-les-Causses, *Bull. D.R.A.H.P. et de l'A.A.P.C. de Poitou-Charentes*, p. 58.
- LINTZ G., ROUMIER G. (1981), La nécropole gallo-romaine de Concèze, *Travaux d'Archéologie Limousine*, II, 1981.
- LINTZ, G. (1993), Saint-Augustin, Comble-Noble. *Bilan scientifique du Limousin*, p. 21-22.
- LOUSTAUD J.-P. (1979-80), Aspects de la vie urbaine à travers quelques types de céramiques communes en usage au III<sup>e</sup> siècle à Limoges, *Travaux d'Archéologie Limousine*, I, 1979-80, p. 43-49.
- MAURIN, L. (1978), La Recluse, Rue Garnier prolongée, *Recherches archéologiques à Saintes en 1978*, p. 139-146.
- MERLE, C. (1979), Saint-Brie-des-Prées, *Bull. D.R.A.H. Poitou-Charentes*, p. 31-33.
- MITARD, P.-H. (1977), Une riche sépulture gallo-romaine découverte près de Niort (Deux-Sèvres), *Gallia*, 35, p. 201-227.
- MORIN-JEAN, (1913), *La verrerie en Gaule sous l'empire romain*, Paris.
- NOTET, J.-C. (1993), Beugnon/le Vieux Frêne (Saône-et-Loire) atelier de production. In : *Les figurines en terre-cuite gallo-romaines*, Bémont C., Jeanlin, M., Labantier, C., D.A.F., 38, p. 56-60.
- OLIVIER, G. (1960), *Pratique anthropologique*, Vigot, 299 p.
- PASCAL J. (1987), La céramique de la nécropole gallo-romaine de Bouillé-Courdault (Vendée), *Revue Archéologique de l'Ouest*, fasc. 4, 1987, p. 91-110.
- PAUTREAU, J.-P. (1991), Sépulture aristocratique augustéenne à Antran (Vienne), note préliminaire, *Archäologische Korrespondenzblatt Mainz*, 21, p. 271-282.
- PERRIER, J. (1983), La verrerie funéraire gallo-romaine en Limousin : l'exemple de la Haute-Vienne, *Aquitania*, 1, p. 135-142.
- PUGH, R. B. (1963), Ashdon. The Bartlow Hills, In : *The Victoria History of the Counties of England* (The University of London Institute of Historical Research. University of London).

- RAIMBAULT M. (1973), La céramique gallo-romaine dite «à l'éponge» dans l'Ouest de la Gaule, *Gallia*, 31, 1973, p. 185-206.
- REROLLE, M., VERNOU, C., TILHARD, J.-L. (1993), Les figurines en terre-cuite gallo-romaines (Poitou-Charentes), in : *Les figurines en terre-cuite gallo-romaines*, Bémont C., Jeanlin, M., Labantier, C., D.A.F., 38, p. 165-169.
- RICHARD Ch. (1991), Le Gué de Sciaux, fosses et céramiques tibéro-claudiennes, *Société de Recherches Archéologiques de Chauvigny, Mémoire VI*, 1991.
- ROUQUET N. (1990), *Les céramiques communes gallo-romaines de Poitiers (Vienne)*, Mémoire de Maîtrise dactylographié, Université de Bordeaux III, 1990.
- RÜTTI, B. (1991), *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*. Forschungen in Augst, 13. (Bâle).
- SANTROT M.-H., J. (1979), *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Bordeaux-Paris, 1979.
- SANTROT M.-H., J. (1991), Soubran et Petit-Niort (Charente-Maritime), concurrence «organisée» entre potiers d'ateliers ruraux spécialisés, *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 83-98.
- SAUTER, M.-R., PRIVAT, F. (1955), Sur un nouveau procédé métrique de détermination sexuelle du bassin osseux, *Bull. Soc. Suisse Anthropol. Ethnol.*, 31, 60-84.
- SCOTT G. R., TURNER, C.-G. (1988), Dental Anthropology, *Ann. Rev. Anthropol.* 17, p. 99-126.
- SENNEQUIER, G. (1985), *Verreries d'époque romaine*. Collections des Musées départementaux de Seine-Maritime. (Rouen).
- SENNEQUIER, G. (1993), *Verrerie d'époque romaine en Haute-Normandie*. Thèse de doctorat sous la direction de N. Gauthier, Université de Tours.
- SIMON - HIERNARD D. (1990), *La nécropole du quartier de Blossac-St-Hilaire (I-IVe s. ap. J.-C.)*, *Catalogue du mobilier conservé au Musée de Poitiers*. Société de Recherches Archéologiques du Pays Chauvinois, Mémoire V, 1990.
- SIMON - HIERNARD D. (1991), Nouvelles données sur la céramique à l'éponge, *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 61-76.
- SIMON-HIERNARD, D. (1993), Les tombes rurales privilégiées du Centre-Ouest gallo-romain, *Monde des vivants, monde des morts en Gaule rurale*, ss dir A. Ferdière, Actes du Colloque d'ARCHEA-AGER, Orléans, R.A.C., 6e suppl., p. 307-312.
- SOAFER, J.-A., NISWANDER, C.-J., MAAC LEAN, C.-J., WORKMA P.-L. (1972), Population Studies on Southwestern Indian Tribes. V Tooth Morphology as Indicator of Biological Distance, *American Journal of Physical Anthropology*, 37, p. 357-366.
- STUART-MACADAM, P. (1991), Anaemia in Roman Britain : Pounding camp, in : *Health In Past Societies : Biocultural interpretations of human remains in archeological contexts*. Bush H. & Zvelebil (Eds). Bar International Series 567, p. 101-114.
- TURNER II, C.-G., NICHOL, C.-R., SCOTT, G.-R. (1991), Scoring procedures for key morphological traits of the permanent dentition, *Advances in dental Anthropology*, p. 13-31.
- UBELAKER, D.-H. (1989), *Human Skeletal Remains : Excavation, Analysis, Interpretation*. Smithsonian Institution, Taraxacum, 172 p.
- VAN LITH, S. M. E. et RANDSBORG, K. (1985), Roman Glass in the West ; A Social Study, *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 35, p. 413-532.
- VANPEENE, N. (1993), *Verrerie de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val d'Oise)*, Cahier Archéologique, n° 8, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, Guiry-en-Vexin (95). (Condé-sur-Noireau).
- VERNOU Ch. (1990), *La ferme gallo-romaine de de la Haute-Sarrazine*, catalogue d'exposition, Musée de Cognac, 1990.
- VERNOU CH., MITARD P.-H., TILHARD J.-L. (1991), Sigillées tardives à Saintes, *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 77-82.

VERNOU, Ch. (1983), Cognac, Crouin, *Bull. D.R.A.H.de Poitou-Charentes*, p.9.

*Verres et Merveilles*, cat. 1993 : Verres et Merveilles : mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule. Musée Archéologique Départemental du Val d'Oise, 1993.

VILLARD, A. (1993), Approche des rites funéraires dans les tombes aristocratiques de la fin de l'Age du Fer et du début de l'époque romaine à partir de l'exemple biturige, *Monde des vivants, monde des morts en Gaule rurale* (A. Ferdière dir.), *Actes du Colloque d'ARCHEA-AGER, Orléans, R.A.C.*, 6e suppl., 1993, p. 319-322.

*Vitrum*, cat. 1990 : Vitrum, le verre en Bourgogne, Autun-Dijon 1990.

WELKER, E. (1974), *Die römischen Gläser von Nida-Hedderheim*. Schriften des Frankfurter Museums für Vor- und Frühgeschichte, 3. (Frankfort).